

*Centre de recherche  
pour l'étude  
et l'observation  
des conditions  
de vie*

**Sou1993-814**

1

*142, rue du Chevaleret*

*75013 PARIS*

*Tél. (1) 40 77 85 00*

*Fax (1) 40 77 85 09*

**CREDOC-DIRECTION  
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du Centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS  
LE DIFFUSER**

Étude explorat. pour l'élabor.  
d'indic. sur la qualit. de la vie et  
sur l'envir. en région  
Rhone-Alpes. / G. Poquet, B.  
Maresca, C. Fourel. (Janv. 1993).

CREDOC•Bibliothèque



**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

# CREDOC

**ETUDE EXPLORATOIRE POUR  
L'ELABORATION D'INDICATEURS SUR  
LA QUALITE DE LA VIE  
ET SUR L'ENVIRONNEMENT  
EN REGION RHONE-ALPES**

**Guy Poquet  
Bruno Maresca  
Christophe Fourel**

Janvier 1993

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

---

Nous remercions toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette étude. Celle-ci a été réalisée par le *Département Evaluation des Politiques publiques* du CREDOC, avec la collaboration, pour les entretiens téléphoniques, du *Service des enquêtes* dirigé par Sonia Eugène et, pour les entretiens sur le terrain, avec celle de Myriam Barlerin, Claire Brasier, Sabine Fourel, Brigitte Jourdan, Philippe Lejeune, Odile Parry et Valérie Sigaud.

<b>Sommaire</b>
-----------------

<b>INTRODUCTION</b>	p. 3
<b>Chapitre 1. LES PRINCIPAUX ASPECTS METHODOLOGIQUES</b>	p. 5
1. La méthodologie de construction des indicateurs du cadre de vie et de l'environnement élaborée à la demande du PLAN	p. 5
2. Adaptation de la démarche à l'espace régional de Rhône-Alpes	p. 9
<b>Chapitre 2. APPROCHE DES PERCEPTIONS DE LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA REGION RHONE-ALPES</b>	p. 13
1. L'environnement, une préoccupation inscrite dans un cadre territorial	p. 13
2. La hiérarchisation des perceptions de l'état de l'environnement	p. 22
3. La perception des dégradations de l'environnement	p. 27
4. Sensibilité à l'environnement et développement économique régional	p. 35
<b>Chapitre 3. PERCEPTIONS ET DONNEES OBJECTIVES SUR LES PRINCIPAUX PARAMETRES DE L'ENVIRONNEMENT</b>	p. 42
1. La disponibilité des données objectives	p. 42
2. Des décalages révélateurs	p. 45
<b>Chapitre 4. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'INDICATEURS</b>	p. 50
1. Les caractéristiques des perceptions sur l'environnement	p. 51
2. Les principes de construction d'un système de recueil d'informations sur l'évaluation de l'environnement	p. 55
3. La connexion avec les sources de données objectives	p. 56
<b>Annexes</b>	p. 60

## INTRODUCTION

Elaborer un système régional d'indicateurs sur l'environnement et la qualité de la vie reste une entreprise complexe. L'analyse des différentes tentatives réalisées en ce sens, notamment celle des tableaux de bord régionaux de l'environnement <sup>1</sup>, révèle une extrême dispersion dans l'ordre des thèmes étudiés et dans le choix des supports, une grande hétérogénéité des produits réalisés, tant sur le contenu que sur la forme, et une quasi impossibilité de suivi temporel, les modalités de suivi et de réactualisation n'ayant généralement pas fait l'objet d'une démarche préalable <sup>2</sup>.

La démarche est encore plus délicate si l'on fait intervenir, comme le propose le CREDOC, des indicateurs de perception. La prise en compte de ces derniers est pourtant essentielle : on a, en effet, pris conscience que la défense de l'environnement ne se résume pas à la protection de la faune et de la flore, et que l'analyse doit s'élargir à l'ensemble du cadre de vie. Autrement dit, l'environnement se définit désormais autant par la relation qu'un individu ou un groupe d'individus entretient avec celui-ci que par les éléments qui le composent. Cela implique des perceptions de l'environnement différentes suivant les situations ou les points de vue, et la problématique relative aux indicateurs d'environnement s'en complique d'autant.

Cette complexité, inhérente à l'élaboration d'indicateurs d'environnement, ne trouble cependant pas la limpidité des objectifs qu'on peut assigner à ceux-ci. Ils doivent ainsi fournir une connaissance de l'état de l'environnement à partir de critères pertinents, permettre de suivre cet état, de déceler les évolutions et leurs facteurs, traduire de façon opérationnelle les situations par des systèmes de mesure adéquats, alimenter enfin l'information du public et des acteurs de la gestion de l'environnement.

L'étude du CREDOC ne prétend pas combler l'écart existant entre ces objectifs et le savoir-faire nécessaire à leur réalisation. Caractérisée par un grand pragmatisme, elle a plutôt tenu à identifier et ouvrir des pistes, prometteuses, pouvant conduire à un système d'indicateurs d'environnement opérationnel. C'est en ce sens qu'elle est qualifiée d'exploratoire.

---

<sup>1</sup> Il s'agit là d'un terme générique qui recouvre des formes variées de gestion et de diffusion des données.

<sup>2</sup> Voir : IARE (Institut des aménagements régionaux et de l'environnement).- *Cadre technique pour les statistiques régionales de l'environnement*. Juin 1992.

Ce rapport s'ouvre par un rappel des principaux aspects méthodologiques caractérisant l'approche du CREDOC en matière d'indicateurs d'environnement et de qualité de vie (Chapitre 1). A partir d'une enquête réalisée dans la région Rhône-Alpes en octobre et novembre 1992, il présente ensuite, et commente, la diversité des perceptions relatives à la qualité de l'environnement (Chapitre 2). Perceptions et données objectives ont enfin fait l'objet d'un essai de confrontation (Chapitre 3). En conclusion, sont tirés les principaux enseignements de "l'exploration" ainsi menée dans la région Rhône-Alpes.

## Chapitre 1

# PRINCIPAUX ASPECTS METHODOLOGIQUES

L'étude exploratoire menée dans la région Rhône-Alpes étant étroitement liée aux conclusions d'une première étude, réalisée par le CREDOC pour le Commissariat général du Plan, il semble naturel de procéder d'abord à un rappel de ces principales conclusions. Nous présenterons ensuite les choix méthodologiques retenus pour mener l'investigation à l'échelle régionale, les adaptations rendues nécessaires par le contexte local et les modalités de mise en œuvre de l'étude.

### I. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE D'ELABORATION DES INDICATEURS SUR LE CADRE DE VIE ET SUR L'ENVIRONNEMENT ELABOREE A LA DEMANDE DU PLAN

A la demande du Commissariat Général du Plan, le CREDOC a mené, fin 1991-début 1992, une étude <sup>3</sup> dont l'objectif consistait d'une part, à dresser un état des lieux sur les travaux réalisés au cours des deux dernières décennies sur les indicateurs d'environnement et de qualité de vie urbaine, d'autre part, à élaborer une liste exploratoire d'indicateurs concrets et opérationnels. Cette étude a été conçue comme un support aux travaux de la "Commission Environnement", mise en place dans le cadre de la préparation du XI<sup>ème</sup> Plan.

La démarche adoptée par le CREDOC pour satisfaire à cette demande s'est déroulée selon trois phases :

1. Une **analyse critique** des travaux déjà réalisés sur ce thème et l'élaboration d'une première liste d'indicateurs ;
2. Des **entretiens** avec des experts ayant déjà été impliqués dans l'élaboration d'indicateurs sur l'environnement, afin de valider l'état des lieux et de réagir à la liste proposée ;

---

<sup>3</sup> G. Hatchuel, G. Poquet.-*Indicateurs sur la qualité de vie urbaine et sur l'environnement* .- Cahier de recherche du CREDOC, n° 36, mai 1992.

3. Enfin, un premier **test exploratoire** de validité et une tentative de hiérarchisation des indicateurs retenus. En effet, après aménagement de la liste proposée, deux séries d'entretiens de groupe ont été réalisées dans deux villes françaises (Paris et Valence) pour apprécier les réactions de la population aux indicateurs retenus.

L'étude a été menée dans un souci d'opérationnalité. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité et n'a pas été conçue comme une recherche méthodologique dans la construction d'indicateurs. Son ambition est, d'une part, de restituer une synthèse des résultats des principaux travaux analysés, d'autre part, de proposer une liste pragmatique d'indicateurs, permettant de relancer la réflexion et surtout de servir de base à des expérimentations sur le terrain.

### **I.1. Un bilan relativement décevant des travaux antérieurs**

Trois principales sources de travaux sur les indicateurs d'environnement et de qualité de vie urbaine ont été analysés : tout d'abord, ceux réalisés dans les années 70 sous l'égide du Ministère de l'Environnement ; ensuite, ceux menés au cours de la même période dans le cadre de l'OCDE ; enfin, ceux plus récents constitués par des enquêtes journalistiques visant à établir certains palmarès entre agglomérations urbaines <sup>4</sup>.

Le bilan réalisé par l'étude du CREDOC s'avère en fin de compte relativement décevant. Non pour les réflexions qui ont été engagées et qui restent, pour bon nombre d'entre elles, encore d'actualité ; mais décevant eu égard au type et à l'étendue des indicateurs proposés.

Il apparaît en effet que **le nombre d'indicateurs élaborés est très faible et ceux qui sont véritablement utilisables encore plus rares**. On relève également, en comparant les différents travaux menés, que **peu d'indicateurs sont communs aux diverses propositions formulées**. Enfin, force est de constater que, malgré les différentes réflexions engagées alors autour de ce thème, **on ne trouve guère d'analyse des interrelations entre indicateurs**, donc entre les différents éléments constitutifs de l'environnement, **ni de propositions concrètes d'indicateurs subjectifs de perception** - sauf dans le cas des quelques investigations journalistiques recensées.

---

<sup>4</sup> Voir les éléments de bibliographie en annexe.

Cette relative insuffisance de propositions concrètes peut être imputée au souci manifeste des experts d'être méthodologiquement et scientifiquement inattaquables. Cette préoccupation, évidemment louable, a certainement eu un effet inhibant sur le développement des indicateurs, dans un domaine où les approches que l'on nommera classiques soulèvent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

C'est que l'environnement, et notamment l'environnement urbain, peut s'interpréter de différentes façons et se situer sur un spectre assez large de définitions. S'agit-il de limiter l'investigation à l'architecture des édifices, au paysage urbain, à l'urbanisme ? Faut-il aussi prendre en compte l'état des bâtiments et des infrastructures, la sécurité de la circulation ? Ou faut-il élargir encore le champ des préoccupations à la consommation des biens et des services, voire à l'ensemble du champ social, puis sociétal ?

Entités dynamiques aux milieux composites, les villes ne laissent appréhender la qualité de vie dont elles sont porteuses qu'à travers un ensemble de facteurs indissociables et interdépendants. L'analyse de ces interrelations constitue sûrement un élément essentiel dans la construction d'indicateurs d'environnement. Or, si on peut identifier certaines liaisons techniques entre ces facteurs, il existe aussi des liens moins faciles à mettre en évidence. D'autant plus que, parallèlement au changement de rythme du développement des villes, les valeurs et les attitudes de la société évoluent.

C'est ainsi que le public est de plus en plus incité à réclamer une meilleure qualité de vie, à s'intéresser davantage au patrimoine culturel et naturel, notamment dans le cadre de ses loisirs. C'est dire que **les indicateurs d'environnement doivent aussi prendre en compte les perceptions des individus**, tout en sachant que ces perceptions peuvent afficher parfois des valeurs contradictoires ou cacher des systèmes de valeurs sous-jacents, mais non explicitement formulés.

## **I.2. Une proposition de 88 indicateurs**

Ces différentes considérations ont conduit le CREDOC à prendre volontairement le contrepied des travaux antérieurs en proposant directement, à titre exploratoire, une liste précise, et la plus courte possible, d'indicateurs sur l'environnement et sur la qualité de vie urbaine.

L'élaboration de cette liste a reposé sur trois principes de base :

- celui de faire **simple**, en marquant une préférence forte pour des indicateurs qui ont une valeur immédiatement opératoire. Autrement dit, plutôt que de proposer à nouveau - avec certainement peu de chances de réussite à court terme - une réflexion d'ensemble sur la notion de qualité de vie ou d'environnement, le CREDOC a opté pour l'élaboration d'un système pragmatique d'indicateurs, testés à la fois auprès d'experts et de groupes précis - mais non représentatifs - de la population.

- celui de s'intéresser à la **qualité de vie urbaine**. Autrement dit, les indicateurs proposés s'appliquent **au niveau local**. Ils seraient évidemment différents s'il s'agissait de fournir des informations à un niveau géographique plus large, que ce soit au niveau national ou international par exemple.

Le modèle simplifié de l'environnement urbain adopté par le CREDOC a conduit à définir huit groupes de variables, imbriquées les unes dans les autres, qui semblent assez bien caractériser les préoccupations concernant le cadre de vie urbain : le logement, les transports, l'emploi et les conditions de travail, les services et équipements collectifs, le paysage urbain, la sécurité, le milieu ambiant et les nuisances, la gestion du système.

- enfin, celui de systématiquement **confronter le vécu et le perçu**. Autrement dit, pour chaque thème ou groupe de variables retenu, l'idée a été de mettre systématiquement en regard indicateurs objectifs et indicateurs subjectifs : tout indicateur objectif ne trouve en effet sa signification que dans la façon dont il est perçu par la population. Et plutôt que de proposer des indicateurs subjectifs liés à des opinions ou des perceptions un peu générales sur le cadre de vie au sens large, ce sont des indicateurs "subjectifs" se référant au vécu personnel qui ont été retenus.

Après réaménagements, confrontations avec les experts et les groupes de représentants de deux agglomérations françaises, le CREDOC a finalement dressé une liste de 88 indicateurs. Cette liste, bien évidemment critiquable, devra être localement discutée et réaménagée, notamment en fonction des objectifs qu'on peut lui assigner. Mais les types d'indicateurs proposés semblent se justifier par le fait que, d'une conception relativement simple, ils peuvent être aisément mis en œuvre. En effet, **les indicateurs objectifs sont, pour la plupart, disponibles** auprès des organismes en charge du

domaine dont ils relèvent. **Quant aux indicateurs subjectifs, ils peuvent être élaborés sans difficultés** à partir de la technique bien maîtrisée des enquêtes d'opinion.

Ces indicateurs ne prétendent évidemment pas constituer un tableau de bord dont il suffirait de consulter les cadrans pour déterminer les décisions à prendre. Outre les problèmes relatifs à leur champ d'application, ils ne pourront s'apprécier comme des outils d'aide à la décision que si leur fonction est clairement déterminée. Il convient donc avant toute utilisation d'un tel système d'en fixer les objectifs.

S'interroger sur les indicateurs d'environnement pertinents représente aujourd'hui un exercice particulièrement utile, parce qu'il incite à tenter de mieux définir les objectifs que vise et devra viser toute politique de l'environnement. Or, sur ce point, les éclairages restent encore relativement frustrés et mériteraient, pour les améliorer, une expérimentation sur le terrain.

## II. ADAPTATION DE LA DÉMARCHE À L'ESPACE RÉGIONAL DE RHÔNE-ALPES

L'association ENVIRHONALPES <sup>5</sup>, contactée par le Commissariat Général du Plan, s'est immédiatement déclarée intéressée par une telle expérimentation et désireuse de la mener avec l'appui du CREDOC. En effet, l'outil dont pouvait être porteuse l'expérimentation s'inscrit bien dans la perspective d'élaboration d'un système régional d'observation de l'environnement.

Deux séances de travail liminaires entre ENVIRHONALPES et le CREDOC ont permis de mieux cerner les spécificités socio-économiques et géographiques de la région, qui devaient être prises en compte pour élaborer les grands axes de l'expérimentation. En effet, derrière le dynamisme d'ensemble de la région Rhône-Alpes se cachent des évolutions locales contrastées. Ces contrastes présentent des difficultés qu'il convenait d'analyser pour pouvoir être contournées, sinon surmontées.

Ils tiennent d'abord aux données géographiques, avec le couloir rhodanien au centre, des espaces de haute montagne à l'est et des espaces de moyenne montagne à l'ouest. Ils sont encore accentués par les données démographiques : une très forte concentration dans l'agglomération lyonnaise et un couloir rhodanien très dense s'opposent à des zones en voie de dépeuplement dans "l'arrière pays". Sur le plan économique enfin, des

---

<sup>5</sup> Agence régionale pour la gestion et la qualité de l'environnement. Lyon.

zones traditionnelles du secteur secondaire (métallurgie, chimie, textile...) connaissent de grandes difficultés, tandis que des zones développées autour du tertiaire, de création plus récente, parviennent à se maintenir malgré la conjoncture difficile.

Le respect de ce contexte imposait donc une approche adaptée pour tenter de recueillir des informations pertinentes.

La méthodologie adoptée pour mener l'investigation dans cette région a donc été fonction de cette réalité contrastée, qui influence les perceptions des problèmes d'environnement qu'en ont ses habitants, ainsi que leur sentiment d'appartenance à une entité rhônalpine administrativement délimitée.

## **II.1. Choix du terrain de l'expérimentation et moyens mobilisés**

Ainsi, après une analyse menée en commun avec ENVIRHONALPES, 4 micro-régions représentatives de la diversité de la région ont été retenues pour servir de support à l'expérimentation :

- une grande agglomération (la Communauté urbaine de Lyon),
- une région à dominante agricole et touristique (le Diois),
- une région à dominante industrielle (la vallée du Gier),
- une région de montagne à dominante tertiaire (le Chablais).

Le choix d'un terrain aussi éclaté a nécessité que le CREDOC mobilise trois chargés de recherche pour assurer la formation de six enquêteurs aux spécificités de l'étude et pour les encadrer sur le terrain. Dans chacun des espaces régionaux retenus, les premiers entretiens réalisés par les enquêteurs le furent en présence d'un de ces chargés de recherche, afin qu'il puisse en observer le déroulement, apporter éventuellement des amendements nécessaires et les répercuter auprès de ceux qui œuvraient dans les autres micro-régions. De plus, les entretiens avec certaines personnalités de la région, notamment certains élus, ont été menés par les chargés de recherche du CREDOC.

Parallèlement et durant toute la durée de l'enquête, les responsables du CREDOC sont restés en contact permanent avec les enquêteurs dont ils avaient la charge, afin de parer à toute éventualité et leur fournir aide et assistance en cas de besoin. L'enquête s'est ainsi déroulée entre le 26 octobre et le 18 novembre 1992.

## II.2. Choix d'une méthodologie et élaboration des outils d'investigation

Le CREDOC a préconisé que la population interrogée soit subdivisée en plusieurs groupes, de façon à recueillir les points de vue et les modalités d'implication les plus divers sur les questions liées à l'environnement.

Ainsi, sur chacune des quatre micro-régions retenues, cinquante entretiens (soit au total 200 entretiens) ont été conduits auprès :

- d'élus et de responsables de services techniques des collectivités locales,
- des responsables ou militants d'association (associations de protection de la nature, de chasse ou de pêche, de développement local, associations sportives, etc.),
- de décideurs économiques,
- d'un échantillon d'habitants.

Ces entretiens se sont déroulés selon deux manières différentes auprès de chacune de ces catégories d'enquêtés :

- 80 d'entre eux ont été passés en face à face semi-directif (5 entretiens par population, soit 20 par zone d'enquête), chaque entretien ayant duré entre 1 et 2 heures ;
- 120 entretiens, d'une trentaine de minutes, ont été effectués par téléphone (30 par zone d'enquête).

Le tableau ci-dessous récapitule pour chaque micro-région l'objectif fixé initialement aux enquêteurs, en ce qui concerne le nombre et le type d'entretiens réalisés auprès de chaque catégorie d'acteurs :

	Entretiens en face à face	Entretiens téléphoniques	TOTAL
Elus	5	5	10
Décideurs économiques	5	5	10
Associations	5	5	10
Population	5	15	20
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>50</b>

ENVIRHONALPES a fourni au CREDOC une liste indicative de personnes susceptibles d'être enquêtées, pour chaque catégorie d'acteurs, à l'exception des habitants, dont l'échantillonnage s'est fait par tirage aléatoire.

Cette double façon de procéder à la collecte des données a permis :

- d'une part, de **recueillir un matériau suffisant** pour éclairer et préciser les conditions d'élaboration des indicateurs de perception de l'environnement les plus pertinents et les plus adaptés à la réalité régionale ;
- d'autre part, par une **analyse comparative des deux modes d'entretien**, de déterminer la ou les méthode(s) qui pourrai(en)t être retenue(s) pour étendre le recueil d'informations sur l'ensemble de la région et en assurer le suivi.

Pour mener à bien les entretiens téléphoniques, il convenait d'élaborer des questionnaires <sup>6</sup> qui, à partir d'un tronc commun de questions, s'adaptèrent aux spécificités des catégories de personnes interrogées. Fut ainsi construit un questionnaire qui, dans la formulation des questions, différencièrent le grand public des acteurs politiques ou économiques.

Pour les entretiens en face à face, les enquêteurs possédaient une grille d'entretien, qui fut construite selon le même schéma que le questionnaire, tout en étant moins contraignante dans la forme, l'initiative étant ici laissée à l'enquêteur pour "dérouler" son entretien.

---

<sup>6</sup> Voir en annexe ces questionnaires, ainsi que la grille d'entretien.

## Chapitre 2

# APPROCHE DES PERCEPTIONS DE LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LA REGION RHONE-ALPES

### I. L'ENVIRONNEMENT, UNE PREOCCUPATION INSCRITE DANS UN CADRE TERRITORIAL

Qu'il s'agisse de l'espace environnant le cadre résidentiel ou de l'espace perçu comme naturel, l'appréhension des questions d'environnement est fondamentalement subjective, c'est-à-dire tributaire des conditions d'existence, de la capacité à se représenter les transformations de l'espace, de l'intérêt même que prennent ces questions dans les rapports sociaux.

Avant même de définir des indicateurs pouvant renseigner sur le niveau de perception et de représentation des différentes catégories sociales, on peut se demander comment fonctionne le rapport à l'environnement selon que l'on réside dans une plus ou moins grande proximité avec l'espace naturel, que l'on a la charge de la gestion d'une commune ou que l'on est militant d'une association ou encore responsable économique.

Le rapport à l'espace, tout comme la capacité à mettre en forme des discours sur l'environnement, apparaissent tributaires de formes d'expérience dans lesquelles se mêlent la perception sensible du cadre de vie et la représentation, médiatisée par les canaux d'information, des problèmes du moment.

#### I.1. Les espaces de référence

Parler de l'environnement - mais il en va de même lorsque l'on parle de l'économie régionale ou bien de la politique locale - amène toujours les interlocuteurs à se positionner dans un cadre de référence, c'est-à-dire sur une scène impliquant une

perspective. Selon les propos et les intérêts en jeu, scène et perspective s'élargissent ou au contraire se focalisent.

Cette dimension n'est pas propre aux représentations subjectives : toute observation, notamment scientifique, implique un choix d'échelle délicat, souvent conventionnel ou arbitraire. Parler, par exemple, de la qualité des eaux de rivières implique de raisonner à l'échelle d'un bassin versant, au delà des découpages territoriaux, mais aussi de choisir des points de mesure qui fournissent des observations strictement ponctuelles.

Le va-et-vient entre le registre des perceptions sensibles, fondamentalement parcellaire et discontinu, et celui des généralisations sur des territoires plus ou moins vastes, supposant des "modèles" intégrant des informations forcément partielles, constitue un processus essentiel dans l'appréhension des questions d'environnement.

Dans la confrontation des données "objectives" sur l'état de l'environnement et des perceptions "subjectives" que la population se forge sur la qualité de son cadre de vie, la question de l'échelle des observations est une difficulté réelle.

On constate à travers les entretiens réalisés dans la région Rhône-Alpes que les références spatiales s'organisent selon trois grands axes :

- \* *L'espace communal* reste l'espace local par excellence, au moins pour les communes non urbaines, c'est-à-dire le lieu de la vie quotidienne et du fonctionnement de l'interconnaissance. On peut lui rattacher le contexte du quartier ou de la commune de banlieue pour les grandes agglomérations.
- \* *L'espace régional*, à l'autre extrême, est le champ des généralisations, des discours globalisants ; c'est un équivalent de la référence nationale, lorsque l'on se situe à l'échelle du pays tout entier. A un niveau moins large, la référence au département joue un rôle similaire.

Entre le lieu des confrontations sensibles et l'échelle des généralisations alimentées par l'information diffusée par les médias, s'individualise un niveau intermédiaire qui rassemble les caractéristiques des deux extrêmes. A ce niveau intermédiaire, correspondent des entités telles que la "région naturelle", le "pays" au sens local du terme, "l'agglomération" dans le cas des grandes villes.

- \* *L'espace micro-régional*, lieu du "local" par excellence (économie locale, développement local, politiques locales, etc.) se fonde sur l'articulation entre une structure économique (activités dominantes), un type de répartition de l'habitat, un niveau d'équipement, un paysage rural et naturel.

De ces trois niveaux, on peut déduire des échelles d'appréhension de l'environnement qui sont assez spécifiques :

- \* Le niveau communal est celui du *cadre de vie*. Il mobilise des références de la vie quotidienne : l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, les aménités résidentielles (cadre de vie, propreté, bruit, etc.).
- \* Le niveau local est celui de *l'environnement* au sens le plus classique. Rapport à l'espace naturel, perception du paysage, des nuisances et des pollutions, des risques potentiels existant localement, constituent autant d'aspects qui, bien que non associés à des confrontations de proximité immédiate, impliquent une perception concrète et sensible des causes de nuisances et de pollutions, de l'évolution des formes d'occupation de l'espace, etc.
- \* Le niveau régional (ou départemental) fait référence à une *échelle décisionnelle*, c'est-à-dire à une entité spatiale à la fois économique, politique et administrative. La région, c'est le niveau où les problèmes d'environnement sont posés en termes de politique d'intervention, qu'il s'agisse d'aménagements, d'équipements, d'implantations d'activités, de lutte contre la pollution.

On peut donc schématiser le rapport à l'environnement selon trois échelles emboîtées : l'une centrée sur le cadre de vie, la deuxième sur la "région naturelle", la troisième sur le cadre de l'aménagement territorial.

## **I.2. La région d'appartenance selon les contextes micro-régionaux**

On peut remarquer, à travers l'étude de contextes régionaux contrastés, que la référence à la région naturelle ou à une entité physique globalisante est inégalement affirmée. Elle est forte dans le cas d'un massif montagneux, mais faible dans le cas d'une vallée industrielle ou d'une grande agglomération.

## Deux façons de se situer par rapport à l'espace local

	% de personnes définissant leur région de résidence en fonction de la région naturelle	% de personnes situant les questions d'environnement à l'échelle de la région naturelle
Région de montagne	79%	48%
Région rurale	66%	54%
Vallée industrielle	42%	26%
Agglomération	41%	35%

Source : Enquête CREDOC 1992

A ce stade c'est la prégnance du milieu naturel qui explique les différences. Les deux exemples de la zone industrielle et de la zone urbaine montrent bien que si, dans ces contextes, la nature est encore perceptible (cours d'eau, relief...), elle est occultée par l'hégémonie qu'exercent sur l'espace les zones d'activités et d'habitat. La densité reste un révélateur essentiel du rapport au milieu naturel.

Il existe des seuils qui font changer la perspective : entre les espaces ruraux classiques et les espaces industriels et urbains, la problématique de l'environnement n'est pas de même nature. Elle est directe et spontanée dans le premier cas - il y a identification entre espace agricole et nature même si l'on est loin de la nature "vierge" -, elle est reconstruite et médiatisée dans le second cas - le cadre de vie prend le pas sur la nature et celle-ci n'est qu'une référence transcendante.

## L'espace de référence des personnes interrogées

*"Lorsque l'on parle de votre région, à quelle entité pensez-vous ?"*

	Région de montagne	Région rurale	Vallée industrielle	Agglomération
La commune	3%	12%	39%	22%
La région naturelle (ou entité physique *)	79%	66%	42%	41%
Le département	7%	7%	3%	7%
La région	11%	15%	16%	30%
Total	100%	100%	100%	100%

\* agglomération urbaine, vallée industrielle.

Source : Enquête CREDOC 1992

Dans les cas où la relation à l'espace naturel est faible, on constate que c'est la référence aux espaces territoriaux structurants qui domine : la ville, localement, et la région comme entité économique globalisante. Dans tous les cas, le département, entité administrative pour l'essentiel, est une référence qui reste marginale.

Dans un premier temps, on retiendra l'opposition cardinale entre les espaces intégrant le milieu naturel et les espaces le repoussant à la marge.

Perdure ainsi dans la perception de l'environnement, l'antique opposition structurante entre ville et campagne, confirmée plus que corrigée par la vision moderne de l'aménagement du territoire. L'espace rural demeure, au regard des problématiques d'environnement, le contrepoint obligé des concentrations industrielles et urbaines.

Ces formes d'inscription dans l'espace des populations, selon qu'elles résident dans des zones à dominante rurale ou dans des zones fortement urbanisées, sont déterminantes dans la manière d'appréhender les questions d'environnement. Pour les premières, l'échelle de la région naturelle apparaît comme le cadre de référence dominant. Pour les secondes, ce cadre n'est pas pertinent.

### L'espace de référence pour appréhender les questions d'environnement

*"Pour parler de l'environnement, à quel espace faites-vous référence ?"*

	Région de montagne	Région rurale	Vallée industrielle	Agglomération
La commune	17%	20%	39%	18%
La région naturelle (ou entité physique *)	49%	54%	26%	35%
Le département	17%	9%	13%	11%
La région	17%	17%	22%	36%
Total	100%	100%	100%	100%

\* agglomération urbaine, vallée industrielle.

Source : Enquête CREDOC 1992

Dans le cas des zones industrielles et urbaines, le cadre régional prend autant d'importance que le cadre local et ce dernier est rapporté avant tout à la ville-centre

plutôt qu'à la région naturelle. Dès lors, c'est l'espace régional tout entier qui apparaît comme l'environnement des grandes zones industrielles et urbaines.

Deux conclusions peuvent être tirées de ces oppositions. Tout d'abord, il est manifeste qu'il existe une dualité de sens dans la notion d'environnement.

Pour une part, elle engage une dimension naturaliste qui s'applique de manière privilégiée au substrat naturel de l'espace occupé par l'homme. Mais contrairement à ce que laissent penser les approches de l'écologie, cette part naturaliste n'apparaît pas dominante dans la notion courante d'environnement.

Pour une bonne part, celle-ci se développe sur le terrain de l'aménagement de l'espace, c'est-à-dire de l'organisation physique des lieux d'activités et de résidence. Vision territoriale plus ou moins large, qui va du cadre de vie dans la commune de résidence, à l'espace économique régional, l'environnement fait référence à un système d'occupation de l'espace surimposé à un cadre naturel, plus ou moins présent.

Compte tenu de cette double dimension, la manière d'appréhender les problèmes d'environnement se développe différemment dans les zones de l'espace régional les moins transformées par l'activité humaine (l'espace rural pour faire court) et dans celles qui le sont le plus (l'espace urbain).

L'approche environnementaliste a pour effet de réactualiser la référence à la région naturelle, unité spatiale privilégiée de la géographie humaine du début du siècle, mais aussi de consacrer la pertinence de l'échelle régionale (et, en creux, la non-pertinence du niveau départemental), nouvel espace de référence économique et culturel, pour penser les rapports entre les activités, les infrastructures et les ressources naturelles d'un territoire.

### **I.3. La région d'appartenance et la logique d'acteur**

A cette opposition fondamentale se superposent, dans le mode d'appréhension des problèmes d'environnement, des différenciations que l'on peut rapporter à des logiques d'acteurs.

Entre les habitants qui mêlent leur perception de résidents et leur condition d'actifs, et les militants associatifs qui y ajoutent une sensibilité plus forte et un niveau d'information plus élevé, la distance est faible dans la manière de se projeter dans l'espace. Il en va de même entre les acteurs économiques et les élus.

Ces derniers font massivement référence à la région naturelle ou à l'espace local dans sa dimension économique (le pays, la "région urbaine"). Pour eux, l'environnement se caractérise à un niveau intermédiaire entre le microcosme communal et l'espace administratif (département, région). Ce niveau, c'est celui de l'activité économique concrète, des réseaux d'infrastructures, de services, et de la perception directe des contraintes, ou des potentialités naturelles. C'est le pays, au sens culturel du terme, entité pleine, intégrant des modes de vie, des ressources, une histoire locale, politique et économique.

### L'espace de référence des personnes interrogées

	Habitants	Militants d'associations	Acteurs économiques	Elus locaux
La commune	28%	20%	8%	29%
La région naturelle (ou entité physique *)	37%	46%	81%	71%
Le département	9%	7%	3%	0%
La région	26%	27%	8%	0%
Total	100%	100%	100%	100%

\* agglomération urbaine, vallée industrielle.

Source : Enquête CREDOC 1992

Paradoxalement, les habitants et les militants d'associations locales sont beaucoup moins centrés sur le "pays", culturel ou naturel. Leur espace régional de référence se partage à parts égales entre leur commune de résidence, la micro-région où se déroulent leurs activités, et la région économique et administrative qui représente l'horizon des décisions qui comptent.

Ces différences d'échelle dans la perception de l'espace régional s'éclairent mieux lorsque l'on passe au cadre de référence qui est utilisé pour parler de l'environnement. A ce niveau, les logiques d'acteurs sont bien affirmées.

### L'espace de référence pour parler des questions d'environnement

	Habitants	Militants d'associations	Acteurs économiques	Elus locaux
La commune	43%	3%	14%	28%
La région naturelle (ou entité physique *)	25%	45%	57%	50%
Le département	16%	23%	5%	0%
La région	16%	29%	24%	22%
Total	100%	100%	100%	100%

\* agglomération urbaine, vallée industrielle.

Source : Enquête CREDOC 1992

Les *habitants* développent, avant tout, des réflexions sur leur cadre de vie dans un espace de proximité. C'est d'abord celui du lieu de résidence, c'est-à-dire de la commune. L'horizon de la région naturelle ou du "pays", comme entité culturelle locale, vient ensuite. Les niveaux plus vastes, comme le département ou la région, n'apparaissent pas comme des cadres pertinents pour définir et situer les problèmes d'environnement. Les habitants ont une perception de l'environnement essentiellement sensible, déterminée par les confrontations de la vie quotidienne et, on le verra plus loin, nourrie par les informations des médias locaux.

Les *élus locaux* apparaissent partagés entre l'échelle de leur commune, cas le plus fréquent dans les communes rurales, et l'échelle du "pays" dans lequel se nouent les alliances intercommunales. Les questions d'environnement se posent, pour l'essentiel, à ces deux niveaux, qui sont les lieux privilégiés de l'action publique locale. Pour les élus, la politique de l'environnement se raisonne dans le même cadre que le développement local, et pas du tout dans le cadre des territoires administratifs traditionnels (le département notamment).

Il en va de même pour les *acteurs économiques*, qui sont encore plus nettement centrés sur un espace d'activités, d'infrastructures et d'équipements qui recoupe l'entité de la micro-région économique, culturelle, voire naturelle. Pour les acteurs économiques, tout comme pour les militants d'associations, la commune est un cadre trop étroit pour parler des problèmes d'environnement.

Les *militants d'associations* sont les acteurs qui ont l'horizon le plus large. Dans leur discours sur l'environnement, il entre à la fois des faits d'observation sur la région naturelle où ils résident, des appréciations plus politiques sur les grandes évolutions de l'économie et les options prises par les décideurs, aux niveaux territoriaux où s'exercent les pouvoirs (département, région).

L'appréhension des questions d'environnement s'élabore dans un système complexe de formalisations, qui mêlent des questions d'échelle territoriales des oppositions durables entre des espaces faiblement urbanisés (et/ou industrialisés) et des espaces fortement urbanisés, mais aussi des formes de perception sensible et des représentations plus savantes ou plus opérationnelles qui dépendent des logiques d'acteurs.

A l'opposition entre ruralité et urbanité se superpose une différenciation entre le "pays" local et la grande région économique. Du point de vue des espaces géographiques, la question de l'environnement imbrique des échelles propres aux unités et aux cycles naturels et des échelles relatives à l'aménagement spatial et aux stratégies de localisation des activités.

Mais cette opposition des types d'espace n'est pas seule en jeu. S'y mêlent les différentes formes de perception des problèmes d'environnement, qui renvoient plutôt à des logiques de centres d'intérêt ou de stratégies, propres aux diverses catégories de la population d'une région et à ses différents acteurs. Une articulation se dessine entre l'échelle de perception des phénomènes et la nature des informations mobilisées.

Pour passer du niveau local, où les observations sont directes et issues de l'expérience, à l'échelle régionale où la connaissance des phénomènes est nécessairement plus construite et plus élaborée, il faut mobiliser des représentations et des formes d'analyse qui relèvent du discours informé plus que de l'expérience.

Cette conclusion est essentielle pour interpréter la manière dont les différentes catégories de personnes interrogées parlent de l'état de l'environnement dans la région Rhône-Alpes, et cerner à quelles sommes d'expériences et de connaissances elles se réfèrent.

La signification des indicateurs de perception de l'état de l'environnement est largement conditionnée par cette dimension de la reconstruction plus ou moins profonde de l'expérience concrète des individus concernés.

## II. LA HIERARCHISATION DES PERCEPTIONS SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT

La perception globale de la qualité de l'environnement oppose, de manière plutôt caricaturale, les régions rurales où l'espace naturel est une réalité proche et les régions urbanisées où la nature est une référence idéalisée. Dans le premier cas (la zone de montagne, la zone rurale), 70% des personnes interrogées sont satisfaites de la qualité de leur environnement, alors qu'elles ne sont pas la moitié dans le cas de la zone industrielle.

### La qualité de l'environnement local

	Bonne	Acceptable	Mauvaise
<b>Zone de montagne</b>	72%	21%	7%
<b>Zone rurale</b>	71%	22%	7%
<b>Zone urbaine</b>	62%	23%	15%
<b>Zone industrielle</b>	45%	29%	26%

Source : Enquête CREDOC 1992

Cette opposition massive sur-détermine les représentations des différents groupes de la population. En dehors des militants d'associations qui portent des jugements plus nuancés, c'est-à-dire plus facilement critiques, les autres acteurs ont des appréciations très voisines.

### La qualité de l'environnement local

	Bonne	Acceptable	Mauvaise
<b>Elus</b>	70%	12%	18%
<b>Acteurs économiques</b>	69%	29%	3%
<b>Habitants</b>	67%	24%	9%
<b>Militants</b>	46%	24%	30%

Source : Enquête CREDOC 1992

A l'évidence, l'omniprésence dans le paysage quotidien des espaces assimilables à la nature (les terres agricoles, les bois, les montagnes...) exerce un tropisme très fort sur la représentation de la qualité du milieu environnant.

Pour autant, la perception des citoyens n'est pas fortement négative. L'environnement urbain ne s'oppose pas directement à l'espace naturel et n'est pas perçu comme un cadre de vie dégradé. Par contre l'omniprésence industrielle, et les phénomènes de pollution qu'on lui attribue directement, fonctionnent comme le repoussoir principal d'un environnement satisfaisant.

Les trois types d'espaces retenus dans ce travail exploratoire se situent de manière relative les uns par rapport aux autres. Ce n'est toutefois pas une hiérarchisation des cadres de vie, du rural à l'urbain, qui transparait dans les jugements portés globalement sur l'état de l'environnement.

Si des différences sensibles existent entre les régions étudiées, c'est moins au regard de l'état de l'environnement, qu'en fonction d'une sensibilité aux nuisances et aux pollutions. Et de ce point de vue, la hiérarchie est nette entre environnement rural, environnement urbain et environnement industriel.

Les références que mobilisent les différents acteurs pour étayer leurs jugements sur l'état de l'environnement et de leur cadre de vie, les exemples qu'ils invoquent, les responsabilités qu'ils désignent, sont autant d'éléments qui permettent de discerner les phénomènes sensibles et les critères d'appréciation qui comptent le plus. Ce corpus des critères subjectifs, mobilisés pour représenter l'état de l'environnement, peut être rapproché des tableaux d'indicateurs objectifs qui ont été proposés par différentes instances ou organismes (*cf. ci-dessus p.5*).

Loin d'être incompatibles, ces deux ensembles peuvent être utilement confrontés, non seulement pour prendre en compte la complexité de cette notion éminemment subjective qu'est l'environnement, mais aussi pour se centrer sur les phénomènes qui contribuent le plus à l'altération des conditions de vie et à l'insécurité que suscite le risque écologique.

## II.1. Les principaux indicateurs

Parmi les critères retenus classiquement pour juger de l'état de l'environnement, les aspects concernant le milieu naturel sont jugés les plus importants, et la plupart des acteurs place la qualité de l'eau en tête des critères essentiels.

L'état de la faune et de la flore vient ensuite dans les préoccupations des habitants et des militants d'associations, alors que c'est la paysage pour les élus et les acteurs économiques.

La qualité de l'air est située pratiquement au même niveau que le critère de la faune et de la flore. Le bruit arrive ensuite dans les préoccupations des différents acteurs.

### Importance des indicateurs

*% des personnes les jugeant "très important"*

Elus		Acteurs		Habitants		Militants	
Eau	100 %	Eau	100 %	Eau	86 %	Air	90 %
Paysage	100 %	Paysage	100 %	Faune	84 %	Faune	90 %
Air	94 %	Faune	79 %	Air	82 %	Eau	87 %
Faune	89 %	Air	78 %	Bruit	76 %	Paysage	84 %
Bruit	89 %	Bruit	69 %	Paysage	74 %	Bruit	80%

Source : Enquête CREDOC 1992

A 80% les élus et les militants estiment tous les critères importants. Les acteurs économiques et les habitants, eux, sont moins concernés par le bruit, et, en ce qui

concerne les habitants, par le paysage. Toutefois, l'incidence des problèmes locaux, et donc la spécificité des micro-régions étudiées, détermine fortement les hiérarchies entre critères.

### Importance des indicateurs

*% des personnes les jugeant "très important"*

Zone de montagne		Zone rurale		Zone urbaine		Zone industrielle	
Eau	86 %	Eau	100 %	Faune	93 %	Eau	97 %
Faune	83 %	Air	93 %	Eau	89 %	Air	81 %
Paysage	82 %	Paysage	89 %	Air	86 %	Bruit	80 %
Bruit	79 %	Faune	87 %	Paysage	85 %	Paysage	77 %
Air	72 %	Bruit	76 %	Bruit	71 %	Faune	74 %

Source : Enquête CREDOC 1992

La qualité de l'eau est un aspect très sensible dans la zone rurale et la zone industrielle étudiées, principalement en raison de l'existence de rivières fortement polluées. La proximité de centrales nucléaires explique aussi la sensibilité plus forte de la zone rurale à la qualité de l'air.

Dans la zone de montagne où il n'existe pas de risques ou de sources de pollution très importants, les critères relatifs à l'état du milieu naturel sont placés sur le même plan.

Dans la zone industrielle, ce sont les nuisances directement imputables aux usines qui sont, au contraire, les critères les plus sensibles. Le milieu naturel est une préoccupation moins présente.

Dans l'agglomération urbaine, enfin, la hiérarchie des critères est plutôt paradoxale. Le critère le plus éloigné de la perception quotidienne de l'environnement, l'état de la faune et de la flore, est nettement privilégié ; tandis que la source de nuisances la plus sensible, le bruit, vient en queue des préoccupations affichées.

On peut formuler l'hypothèse que pour les citadins, l'état de l'environnement ne fait pas appel simplement à des préoccupations immédiates, dépendantes du cadre de vie. Le milieu urbain n'est pas vécu comme en continuité avec l'espace naturel, mais plutôt

comme un cadre qui est hors du contact avec la nature. Par effet de compensation, cependant, l'environnement engage avant tout, pour les citoyens, la référence à la nature absolue, celle qui n'est pas transformée par l'homme.

## II.2. Les autres indicateurs

Les principaux indicateurs d'environnement proposés aux personnes interrogées couvrent l'essentiel des aspects qui permettent de se représenter l'état du milieu naturel. Néanmoins, d'autres manières d'aborder la qualité de l'environnement et ses dégradations sont proposées par certains. Les militants d'associations sont, bien évidemment, ceux qui ont le plus d'idées. Mais les acteurs économiques en suggèrent également un nombre significatif, et cela dans les mêmes registres que les précédents : des indicateurs sur les fréquentations touristiques et les équipements en infrastructures, des indicateurs sur le développement économique et l'urbanisation.

Les habitants et les élus, en revanche, ne suggèrent que peu d'indicateurs nouveaux. Les habitants sont surtout sensibles aux effets sur la santé et à la question des déchets. Les élus mettent en avant les problèmes d'urbanisation, ainsi que le contrôle des émissions de déchets et d'effluents.

### Proportion de personnes suggérant d'autres indicateurs d'environnement

Habitants	20%	Zone urbaine	46%
Militants d'associations	56%	Zone industrielle	39%
Acteurs économiques	52%	Zone rurale	33%
Elus	38%	Zone de montagne	31%

Source : Enquête CREDOC 1992

On remarque que c'est dans l'agglomération urbaine et la région industrielle, toutes deux confrontées à la présence de grandes infrastructures (voies de communication, urbanisation) que le nombre de suggestions sur les indicateurs est sensiblement plus important.

On touche là du doigt le fait que les indicateurs de base, permettant de cerner l'état du milieu naturel, sont surtout adaptés à des contextes stables dans lesquels les interrelations entre l'espace naturel et l'espace des activités évoluent peu.

Par contre, dans les régions où l'urbanisation et les infrastructures se transforment rapidement, le besoin se fait sentir de disposer d'indicateurs plus spécifiques, susceptibles de permettre un meilleur contrôle de l'impact sur le milieu d'un accroissement du degré d'activité et d'occupation de l'espace.

On retrouve là deux niveaux souvent différenciés dans la manière d'aborder la complexité des questions d'environnement. Il y a d'un côté la perspective du contrôle des équilibres du milieu naturel, et de la capacité de ce dernier à résister aux agressions des activités humaines. C'est la problématique de la conservation de la nature.

Mais il y a aussi le souci de mesurer les effets de tout développement d'activités nouvelles, en matière de transformation de l'espace naturel. On se situe alors dans la problématique de l'étude d'impact qui, loin de se restreindre au milieu dit naturel, intègre aussi les préoccupations de santé publique et de cadre de vie.

### **III. LA PERCEPTION DES DÉGRADATIONS DE L'ENVIRONNEMENT**

On a vu que, dans la région Rhône-Alpes, l'état du cadre naturel était perçu comme étant tout à fait satisfaisant par la majorité des personnes interrogées. On peut seulement remarquer que l'agglomération urbaine a une vision un peu moins consensuelle de l'état de la faune, et la zone industrielle du paysage.

Ces deux régions se distinguent surtout par des perceptions nettement pessimistes de l'état des rivières et de la qualité de l'air. Le contact avec les sources de pollution y est plus développé que dans les deux autres régions, qui sont peu industrialisées et ont une urbanisation plus diffuse.

## La qualité de l'environnement dans les régions étudiées selon les différents critères d'appréciation proposés

*% de personnes se déclarant satisfaites*

	FAUNE	PAYSAGE	EAU POTABLE	AIR	EAU DE RIVIERE
Zone de montagne	90	100	66	66	41
Zone rurale	95	98	73	67	34
Zone urbaine	64	92	68	14	15
Zone industrielle	87	71	72	19	30

Source : Enquête CREDOC 1992

Les indicateurs de perception de l'environnement traduisent manifestement une double sensibilité : la perception de l'espace naturel comme cadre de vie, et la perception des pollutions et des nuisances comme menaces pesant sur les ressources vitales. La confrontation concrète, résultant de la plus ou moins grande proximité avec le milieu naturel ou avec des sources de pollution, est aussi déterminante que les logiques d'acteurs.

### III.1. La perception et les logiques des différents acteurs

Les jugements portés sur l'état de l'environnement sont en concordance avec les perceptions relatives à sa dégradation. En ce qui concerne les paramètres majeurs que sont la qualité de l'air, de l'eau, de la faune et de la flore ou du paysage, les degrés de satisfaction sont nettement tranchés. La faune et la flore, ainsi que le paysage, qui traduisent de la manière la plus sensible la permanence du milieu naturel, suscitent des perceptions positives de la plupart des personnes (86% pour la faune, 91% pour le paysage).

### L'état de l'environnement

*% de personnes l'estimant satisfaisant*

	Paysage	Faune		Eau potable	Air		Eau de rivière
Habitants	96	88	Habitants	62	47	Habitants	36
Acteurs éco.	93	86	Militants	61	61	Acteurs éco.	36
Elus	88	83	Acteurs éco.	73	83	Militants	27
Militants	83	84	Elus	88	66	Elus	12

Source : Enquête CREDOC 1992

Les éléments majeurs pour la santé que sont l'air et l'eau potable, viennent ensuite et recueillent des avis positifs des deux-tiers des personnes interrogées (64% pour l'air, 68% pour l'eau potable). En fin de compte, seule la qualité de l'eau des rivières est jugée négativement par une majorité de personnes, 31% seulement la jugeant bonne.

Les habitants ont un comportement très typé. Ce sont les plus optimistes en ce qui concerne l'état du milieu naturel : faune et flore, paysage, cours d'eau. Ce sont par contre les plus pessimistes pour tout ce qui touche aux éléments vitaux, ceux qui peuvent menacer directement la santé : l'air et l'eau potable.

Les perceptions des élus se situent à l'opposé. Un peu plus nuancés sur la qualité de la faune et du paysage, ils sont surtout très pessimistes sur l'état des rivières. Mais, à l'inverse, ils sont franchement optimistes sur la qualité de l'air et de l'eau potable.

Les militants d'associations sont, et c'est compréhensible, les plus systématiquement inquiets sur l'état des principaux aspects de l'environnement.

La perception des différents acteurs révèle que les différents indicateurs étudiés renvoient à des dimensions différentes du concept d'environnement. Faune, flore et paysage mobilisent le rapport au cadre naturel perçu comme un espace dans lequel s'inscrit le "cadre de vie". Les rivières, par contre, représentent l'exutoire par excellence de toutes les pollutions dues à l'activité humaine. En ce sens, elles sont le lieu où se matérialise le mieux la dégradation du milieu naturel. Les éléments vitaux, enfin, air et eau potable, sont perçus avant tout comme des ressources, au même titre que les différentes formes d'énergie. Leur dimension d'éléments inscrits dans des cycles naturels n'est pas très présente dans les perceptions subjectives.

Le sentiment de la dégradation de l'état de l'environnement renvoie à une inquiétude diffuse particulièrement sensible au sein de la population. Qu'il s'agisse de l'altération de la qualité de l'air, de l'état des rivières ou de celui de la faune et de la flore, au moins 40% des habitants ont le sentiment que la situation se dégrade.

En comparaison, les élus et les acteurs économiques sont deux fois moins inquiets pour ce qui est de l'air et de la faune. Ils sont par contre beaucoup plus sensibles à la dégradation des rivières, comme si, sur ce point, leur responsabilité était plus

directement engagée (rejet des eaux usées et des effluents industriels). Les militants d'associations ont sur la qualité de l'air et des rivières une appréciation voisine des précédents et s'ils sont plus pessimistes, c'est surtout en ce qui concerne la faune et la flore.

### La dégradation de l'environnement pour la région de résidence ou d'activité

*Proportion des personnes estimant que la situation se dégrade pour les différents indicateurs évoqués*

	Qualité de l'air	Qualité des rivières	Qualité de la faune
Habitants	39	42	52
Militants d'associations	23	53	39
Acteurs économiques	21	55	26
Elus	22	63	22

Source : Enquête CREDOC 1992

Le sentiment de la dégradation de l'environnement va de pair avec l'urgence qui est attribuée à la lutte pour l'amélioration de la qualité des différents paramètres du milieu naturel.

Des différents aspects sur lesquels il paraît urgent de se mobiliser, la question de l'eau vient largement en tête, aussi bien dans les micro-régions étudiées, qu'à l'échelle de la région Rhône-Alpes.

### Dégradation de l'environnement et degré d'urgence selon les indicateurs évoqués

#### 1. A l'échelle de la région de résidence

	Dégradation de l'environnement de la micro-région (1)	Les problèmes les plus urgents à résoudre (2)
Eau	51	42
Faune	36	12
Air	27	12
Paysage	-	16

(1) Proportion des personnes estimant que la situation se dégrade pour les différents indicateurs évoqués

(2) Proportion de personnes citant les paramètres évoqués parmi les problèmes les plus urgents

Source : Enquête CREDOC 1992

## 2. A l'échelle de la région Rhône-Alpes

	Dégradation de l'environnement en Rhône-Alpes (1)	Les problèmes les plus urgents à résoudre (2)
Eau	57	32
Air	48	19
Faune	37	7
Paysage	-	7

(1) Proportion des personnes estimant que la situation se dégrade pour les différents indicateurs évoqués

(2) Proportion de personnes citant les paramètres évoqués parmi les problèmes les plus urgents

Source : Enquête CREDOC 1992

Pour l'ensemble de la région, la question de l'air vient immédiatement après celle de l'eau, et correspond à une sensibilité forte à l'égard des sources de pollutions industrielles et urbaines. Ce qui prime au niveau de la région Rhône-Alpes, c'est la question des ressources menacées par l'industrialisation, plutôt que celle du cadre et du milieu naturels.

### III.2. Représentation des sources de dégradation et niveau d'information.

Les indicateurs qui servent à décrire la perception de l'état de l'environnement renvoient, on l'a vu, à des représentations synthétiques et subjectives. Mais la manière d'apprécier la dégradation du milieu naturel passe bien plus souvent par l'identification et la fixation sur des sources de nuisances et de pollution, que par la perception synthétique des variations d'état de l'espace naturel.

Lorsque les personnes interrogées évoquent des phénomènes de dégradation, elles font systématiquement référence à des exemples concrets, généralement très localisés. Il s'agit souvent des quelques "points noirs" de leur région de résidence ou encore des sites industriels les plus connus de la région Rhône-Alpes (site de Feyzin, centrales nucléaires...). Les pollutions industrielles et, dans une moindre mesure, l'urbanisation, sont tenues pour les principales causes de l'altération des ressources vitales que sont

l'eau et l'air. L'industrie est, pour les deux-tiers des personnes interrogées, le premier responsable.

Toutefois, la dégradation du milieu naturel, en particulier les évolutions de la faune et du paysage, sont plutôt imputées à l'urbanisation, à la circulation des populations, au tourisme (notamment aux stations de montagne). Il en va de même des nuisances produites directement par l'activité humaine, tel le bruit.

A travers cette hiérarchisation des phénomènes qui servent à se représenter les menaces pesant sur l'environnement, on perçoit surtout la manière dont les différentes catégories d'acteurs envisagent les interactions entre les activités humaines et leur environnement. Les habitants sont, avec les militants d'associations, ceux qui citent le plus d'exemples de sources de dégradation.

Les élus, à l'inverse, en mentionnent trois fois moins que les autres groupes de personnes interrogées. Ce sont eux, on l'a vu, qui ont la vision la plus optimiste de l'état de l'environnement. Ils sont en particulier peu enclins à voir dans les sources de pollution ou de nuisances de véritables menaces pour la santé humaine.

### Les menaces de la dégradation de l'environnement sur la santé de l'homme

*% de personnes estimant que les sources de dégradation des paramètres évoqués menacent la santé de l'homme*

	AIR	EAU	BRUIT	FAUNE
Habitants	66	50	50	60
Militants d'associations	45	46	46	74
Acteurs économiques	18	45	43	59
Elus	7	20	22	38

Source : Enquête CREDOC 1992

Cette opposition très marquée entre les élus et les autres groupes interrogés, en particulier les habitants, peut s'expliquer par des degrés d'information très différents sur les phénomènes de pollution. Les élus sont, a priori, les mieux placés pour connaître les dangers que peuvent encourir leurs administrés et les mesures qui existent pour éviter

les risques graves. Mais pour autant, il n'est pas évident qu'ils apprécient mieux que les autres acteurs, et en particulier que les militants d'associations, les pollutions insidieuses et chroniques qui altèrent durablement le cadre de vie des populations.

Le niveau d'information des personnes se révèle déterminant pour comprendre leur perception des problèmes d'environnement. Si plus de la moitié des personnes pensent disposer de suffisamment d'informations sur la qualité de l'eau et près de la moitié sur l'état de la faune, en revanche les trois-quarts se disent insuffisamment informés sur la qualité de l'air.

On remarque que les militants d'associations ne sont pas significativement mieux renseignés que le reste de la population en dehors de la faune et la flore. Les élus au contraire s'estiment très bien informés sur les ressources en eau et un peu plus que la moyenne sur les pollutions atmosphériques.

#### Proportion de ceux qui estiment disposer d'une information suffisante

	AIR	EAU	FAUNE
Habitants	25%	47%	38%
Militants d'associations	27%	48%	55%
Acteurs économiques	12%	52%	44%
Elus	33%	88%	44%

Source : Enquête CREDOC 1992

Cette information passe principalement par la presse, c'est-à-dire essentiellement la presse régionale. Ceci explique que, dans chacune des micro-régions étudiées, on retrouve la pregnance du cadre de vie. Les personnes interrogées s'avèrent relativement mieux informées sur la pollution de l'air dans l'agglomération urbaine, sur la faune et la flore dans les zones rurale et de montagne.

La diversité des sources d'information rend par ailleurs bien compte du niveau et de la précision des connaissances qui circulent. Pour l'air, les médias sont de loin les plus cités, suivis, pour les habitants, par les informations municipales. Chez les élus, les organismes techniques sont mentionnés plus souvent que la presse.

Cela est particulièrement net pour les informations concernant l'eau. Les organismes techniques (DDASS, Agence de bassin...) se hissent au même rang que les médias du grand public. Ils sont privilégiés par les élus, les acteurs économiques, les militants associatifs. Les services du Préfet viennent en complément pour ces différents acteurs. La population, elle, s'en remet comme pour l'air à la presse régionale et aux informations municipales.

Avec la faune et la flore, les sources d'information changent un peu. Ce sont les connaissances diffusées par les associations de protection de la nature qui sont privilégiées, suivies par la presse locale, mais aussi par l'expérience personnelle. Les habitants en restent toujours à la presse, alors que les militants et les acteurs économiques privilégient les sources associatives et leur propre expérience. Les élus qui, là comme pour les autres aspects, citent beaucoup moins de canaux d'information, font surtout référence aux associations.

Finalement, l'analyse des sources d'information se révèle très riche d'enseignements pour différencier les modes de perception des indicateurs d'environnement. On constate que la population s'en tient pour l'essentiel à l'information que lui adresse la presse régionale et les publications des collectivités locales. La responsabilité des journalistes et des services de communication des municipalités est donc lourde, si l'on en juge par la tendance à la dramatisation (air, eau) qui caractérise la perception de l'état de l'environnement par la population rhônalpine, ou au contraire par sa tendance à l'optimisme (cadre naturel).

Les acteurs économiques se révèlent être le groupe qui mobilise le plus de canaux d'information et qui diversifie le plus ses sources. Ce sont notamment ceux qui mobilisent le plus fréquemment les données techniques lorsqu'elles existent. Et ils ne négligent ni la presse, ni leur propre expérience. Les militants d'associations ont un comportement assez voisin.

Les élus au contraire sont ceux qui déclarent mobiliser le moins de canaux d'information. S'ils privilégient les sources techniques, notamment les organismes publics, ils négligent complètement les médias. En tant qu'hommes politiques, ils n'apparaissent pas comme les acteurs recherchant le plus d'informations techniques sur l'état de l'environnement.

En fin de compte, deux catégories de population s'opposent nettement, qui peuvent constituer les cibles privilégiées d'un recueil d'informations sur les perceptions de l'état de l'environnement.

- \* *Les habitants*, d'un côté, permet de révéler la sensibilité aux questions touchant le cadre de vie et le niveau d'information du grand public. C'est ce que visent habituellement les sondages d'opinion.
- \* *Les acteurs économiques*, parmi lesquels on compte des industriels, des responsables d'activités tertiaires, des animateurs du développement local et des gestionnaires publics, offrent une perception des problèmes d'environnement plus riche, à la fois par leur niveau d'information qui est beaucoup plus large que celui du grand public et parce que leur appréhension des problèmes se situe au niveau des interactions entre l'espace, naturel et résidentiel, et les activités, génératrices de nuisances ou de pollutions.

Pour être opérationnels, les indicateurs subjectifs sur l'état de l'environnement ont intérêt à dissocier deux niveaux de perception, l'un relatif au cadre de vie dans sa dimension strictement résidentielle, l'autre relatif à l'espace des activités.

La problématique du cadre et de la qualité de la vie peut être appréhendée à travers un échantillon d'habitants, raisonné en fonction des caractéristiques de leur espace de résidence. Il s'avère utile de lui adjoindre des représentants d'associations, de défense de la nature, de protection des sites, de consommateurs, qui eux aussi se situent le plus souvent dans la perspective du cadre de vie et de la défense des sites.

L'appréhension des problèmes d'environnement, sous l'angle de leur connexion avec les caractéristiques et les évolutions des espaces économiques, sera abordée auprès d'un échantillon d'acteurs couvrant la diversité des secteurs de l'économie régionale, en y intégrant les animateurs du développement local et les services des collectivités territoriales.

Les rapports entre l'état du milieu naturel et les perspectives du développement économique régional sont en effet au cœur des représentations que la population d'une région se fait de son environnement. On l'a vu à propos des sources de dégradation du milieu et des ressources naturelles. On peut l'apprécier encore plus nettement à travers les jugements que les personnes interrogées portent sur l'économie de leur région.

#### IV. SENSIBILITE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

La vision que les habitants des quatre régions étudiées ont de l'économie locale n'est pas très optimiste, ce qui ne surprendra pas dans une période dominée par la morosité. Que ce soit les habitants, les responsables d'associations ou les élus le diagnostic est le même: un tiers des personnes trouve que l'économie se développe ou bien est stable, les deux-tiers pensent qu'elle stagne ou régresse. Les acteurs économiques sont, logiquement, plus pessimistes encore: un sur six seulement a une vision optimiste.

##### IV.1. La perception du développement économique

La vision de l'économie locale s'avère surtout dépendante des contextes locaux. Entre les quatre régions étudiées les différences sont très marquées. Dans l'agglomération urbaine plus de la moitié des personnes (55%) voient la situation économique positivement. Dans les trois autres régions elles ne sont pas plus de 30%.

##### Proportion de ceux qui pensent que l'économie locale est stable ou se développe

<i>Zone urbaine</i>	<i>Zone de montagne</i>	<i>Zone rurale</i>	<i>Zone industrielle</i>
55%	31%	23%	15%

Source : Enquête CREDOC 1992

Dans la perception du dynamisme économique local, les degré d'équipements, de services, et d'infrastructures ont une incidence importante. L'attractivité de chacune des régions, telle que les habitants la ressentent à partir du niveau d'équipements mais aussi en fonction de l'image de la région, épouse les mêmes différenciations que le jugement sur l'état de l'économie.

##### Proportion de ceux qui pensent que la région est attractive

<i>Zone urbaine</i>	<i>Zone de montagne</i>	<i>Zone rurale</i>	<i>Zone industrielle</i>
86%	59%	67%	32%

Source : Enquête CREDOC 1992

La perception de l'enclavement, liée pour l'essentiel à l'insuffisance des dessertes routières et ferroviaires, vient compléter le tableau de l'image que les habitants se font de la région où ils résident et travaillent. Sur ce dernier point, apparaît l'opposition classique entre les zones rurales et de montagne qui se définissent volontiers comme enclavées, et les régions plus urbanisées qui concentrent les noeuds de communication.

Vue à travers les points de vue des personnes interrogées, la différenciation des régions étudiées correspond bien aux options initiales qui ont guidé leur choix :

- *la grande agglomération* bénéficie de tous les atouts d'une économie diversifiée et d'une densité de population importante; ses habitants la perçoivent comme très attractive ;
- *les zones rurales, de plaine et de montagne*, ont une économie perçue comme fragile, handicapée par l'enclavement et les faibles densités; elles sont néanmoins vécues comme des régions plutôt attractives, en matière de cadre de vie, en raison même des caractéristiques de leur économie ;
- *la vallée industrielle* apparaît, aux yeux de ses habitants, comme cumulant tous les handicaps, en dehors de l'enclavement ; victime du déclin industriel et de la mauvaise image qui se trouve associée aux zones concentrant les grandes usines.

Ces oppositions, pour caricaturales qu'elles soient, montrent bien que, dans la perception de l'espace économique, la dimension environnementale est toujours implicitement présente, surtout sous son aspect "cadre de vie".

Les personnes interrogées différencient d'ailleurs nettement les impacts du développement économique sur la qualité du cadre de vie d'une part, et sur l'état de l'environnement d'autre part. D'une manière générale, le niveau d'équipements collectifs et l'importance des services, sont ressentis comme contribuant largement à la qualité de la vie, et dans une moindre mesure à la qualité de l'environnement.

Plus des trois-quarts des personnes pensent que la facilité à se déplacer en voiture et le développement des transports en commun influent positivement sur l'évaluation de la qualité de leur cadre de vie. Les habitants et les élus sont les plus acquis à cette idée. On ne s'étonnera pas que les acteurs économiques accordent moins d'importance aux

transports en commun, et que les responsables d'associations soient nettement plus septiques sur les bienfaits des circulations automobiles.

Mais le plus intéressant vient des relations qui sont établies entre le dynamisme économique et la perception de l'environnement. Sur ce plan les avis sont très partagés, la moitié seulement des personnes établissant une relation directe entre les deux. Les habitants et les élus sont plus enclins à le voir ainsi, alors que les militants d'associations en font plutôt deux aspects antinomiques. Les acteurs économiques se situent à mi-chemin, confirmant par la même leur perception plus nuancée, et vraisemblablement mieux informée, des rapports entre l'ordre économique et l'ordre environnemental.

On vérifie surtout à ce niveau la relation sous-jacente qui existe entre l'appréciation portée sur l'état de l'environnement et le caractère, positif ou non, attribué au développement économique.

#### **Relation entre la perception de la qualité de l'environnement et l'impact du développement économique**

<i>Etat de l'environnement</i>	<b>% de personnes estimant que le développement économique a un rôle POSITIF sur l'état de l'environnement</b>	<b>% de personnes estimant que le développement économique a un rôle NÉGATIF sur l'état de l'environnement</b>
Satisfaisant	67%	33%
Acceptable	33%	67%
Insatisfaisant	31%	69%

Source : Enquête CREDOC 1992

Quand l'environnement et le cadre de vie sont perçus comme dégradés ou menacés, c'est aux activités économiques, notamment industrielles, et à l'urbanisation que l'on en attribue la responsabilité. Dès lors, la poursuite du développement économique ne peut qu'aggraver la situation.

Dans ces contextes, c'est moins l'état du milieu naturel qui retient l'attention, que l'existence de sources de pollution très évidentes (rejets des usines, pollution atmosphériques, bruit...) ou de risques (centrales nucléaires, industries chimiques...). L'évaluation de l'état de l'environnement se focalise sur ces points noirs, dans la mesure

où ils sont vécus comme une menace directe sur la qualité de vie des habitants. On est alors assez loin d'une perception synthétique des équilibres naturels.

A l'opposé, quand l'environnement est jugé satisfaisant, ce qui est l'opinion, rappelons le, des 2/3 des personnes interrogées, le développement économique n'apparaît pas antinomique.

En fait, cette vision positive des rapports entre l'activité humaine et les caractéristiques du cadre de vie recouvre des contextes très différents, voire opposés. Le cas des zones rurales montre qu'un environnement particulièrement satisfaisant est associé à un développement économique peu actif, transformant peu le milieu. Faibles densités et faible industrialisation sont synonymes de réseaux d'infrastructures peu développés. Dès lors, l'économie locale se trouve bridée tout autant par son manque de diversité et d'équipements structurants, que par la volonté, assez unanime parmi les différents acteurs locaux, de préserver un environnement de qualité, en lui-même attractif.

Le milieu urbain représente l'exemple inverse. La qualité de l'environnement y est clairement associée à l'abondance des équipements et des services qui assurent à la population le cadre de vie le plus confortable. Cette perception positive des relations entre le dynamisme économique et les progrès qu'il apporte aux conditions de vie de la population, n'engage évidemment qu'assez peu l'état du milieu naturel.

Néanmoins ce dernier, on l'a vu, n'est pas du tout absent des préoccupations des citoyens. Mais pour la majorité d'entre eux, il existe une dissociation très forte entre l'espace économique concentré sur des zones hyperactives et l'espace naturel alentour que l'on doit s'attacher à préserver. Vu des centres urbains, le développement économique peut à la fois améliorer le cadre de vie des habitants, et contribuer à la protection du milieu naturel. Toutefois, à la différence des personnes qui résident dans les zones industrielles, les citoyens ne possèdent pas une perception très directe des conséquences de l'urbanisation sur la nature. On a vu qu'ils avaient de celle-ci une vision plus idéalisée que véritablement concrète.

Ces différences d'appréciation dans l'articulation des espaces économiques et des espaces naturels, rendent compte en grande partie de la perception des urgences en matière d'environnement.

## IV.2. La perception des urgences environnementales

On confirme, là encore, qu'il existe un décalage manifeste entre une sensibilité centrée sur le milieu naturel et des préoccupations plus focalisées sur les sources de pollution et de nuisances. Ainsi dans la hiérarchisation des urgences en matière d'environnement, les citoyens se distinguent nettement des habitants des autres régions: ils accordent deux fois moins d'importance aux problèmes de l'eau et des déchets, mais deux fois plus à la protection de la qualité de l'air et du paysage.

D'une manière plus générale, chez les personnes qui ont une bonne opinion de l'environnement, l'urgence de la conservation de la faune, de la flore et du paysage est nettement plus affirmée. Chez ceux qui jugent l'état de l'environnement peu satisfaisant, c'est au contraire les problèmes de l'eau, des déchets, de l'air, du bruit qui sont signalés comme étant les plus cruciaux.

### Relation entre la perception de la qualité de l'environnement et des problèmes les plus urgents à résoudre

*% des personnes qui citent les problèmes suivants*

Etat de l'environnement	Eau	Déchets	Air	Bruit	Paysage	Faune
Satisfaisant	40%	32%	7%	1%	17%	12%
Acceptable	35%	29%	13%	10%	19%	13%
Insatisfaisant	59%	47%	29%	18%	8%	6%

Source : Enquête CREDOC 1992

On remarque, enfin, que la perception de la qualité de l'environnement a une incidence forte sur le degré d'acceptabilité des installations réputées à risques ou sources de nuisances.

### Relation entre la perception de la qualité de l'environnement et l'acceptation des usines d'incinération de déchets

*Etat de l'environnement*

*% des personnes favorables*

très satisfaisant	55%
satisfaisant	66%
acceptable	67%
insatisfaisant	80%
très insatisfaisant	80%

Source : Enquête CREDOC 1992

### Relation entre la perception de la qualité de l'environnement et l'acceptation des sites de stockage des déchets

<i>Etat de l'environnement</i>	<i>% des personnes favorables</i>
très satisfaisant	9%
satisfaisant	25%
acceptable	24%
insatisfaisant	30%
très insatisfaisant	40%

Source : Enquête CREDOC 1992

### Relation entre la perception de la qualité de l'environnement et l'acceptation des centrales nucléaires

<i>Etat de l'environnement</i>	<i>% des personnes favorables</i>
très satisfaisant	8%
satisfaisant	9%
acceptable	10%
insatisfaisant	20%
très insatisfaisant	40%

Source : Enquête CREDOC 1992

Dès qu'il est question de centres de traitement de déchets (usines d'incinération, décharges,...) ou encore de centrales nucléaires, la conscience d'habiter dans un environnement privilégié renforce les réactions d'opposition des personnes interrogées. Quant à ceux qui résident dans des espaces dégradés du point de vue du milieu naturel, leur degré d'acceptabilité des installations à risques apparaît étonnamment élevé, comme si le souci d'implanter des activités nouvelles, dans un tissu déjà fortement urbanisé et industrialisé, primait par rapport aux objectifs de protection de la nature.

La hiérarchie établie par les personnes interrogées entre les différents types d'équipements ou d'installations dont le voisinage n'est pas facilement accepté, montre bien que les préoccupations du développement économique sont toujours mises en balance avec l'idéal écologique de la conservation de l'espace et des ressources naturelles.

## Les installations et infrastructures, sources de nuisances

*% des personnes favorables à leur implantation dans leur région*

station d'épuration des eaux usées	87%
usine d'incinération des déchets	65%
zone industrielle	59%
ligne de TGV	50%
autoroute	35%
site de stockage des déchets	23%
centrale nucléaire	11%

Source : Enquête CREDOC 1992

On en arrive, ainsi, à la conclusion que des indicateurs de perception de l'état de l'environnement doivent pouvoir appréhender cette dimension des relations entre activités et contraintes naturelles. Plutôt que de chercher à représenter un état du milieu, pris comme un absolu et réalisant la synthèse de toutes les dimensions qu'engage le concept d'environnement, il est préférable de construire des indicateurs concernant le système de ressources et de contraintes que l'espace naturel représente pour une économie locale.

Dans cette perspective les indicateurs d'environnement permettront de préciser les exigences de la population et des acteurs économiques, aussi bien en matière de conservation des ressources et des équilibres naturels de l'espace, que de qualité du cadre de vie, mais permettront aussi de les mettre en relation avec les aspirations relatives au développement économique régional.

### Chapitre 3

## PERCEPTIONS ET DONNEES OBJECTIVES SUR LES PRINCIPAUX PARAMETRES DE L'ENVIRONNEMENT

La confrontation entre les perceptions de l'environnement, telles qu'elles ont pu être identifiées à travers l'enquête de terrain, et les données objectives, fournies par les mesures des différents paramètres effectuées par des techniciens, constitue le cœur d'un système potentiel d'indicateurs. Le schéma de la page suivante donne une représentation simplifiée des mécanismes de son élaboration.

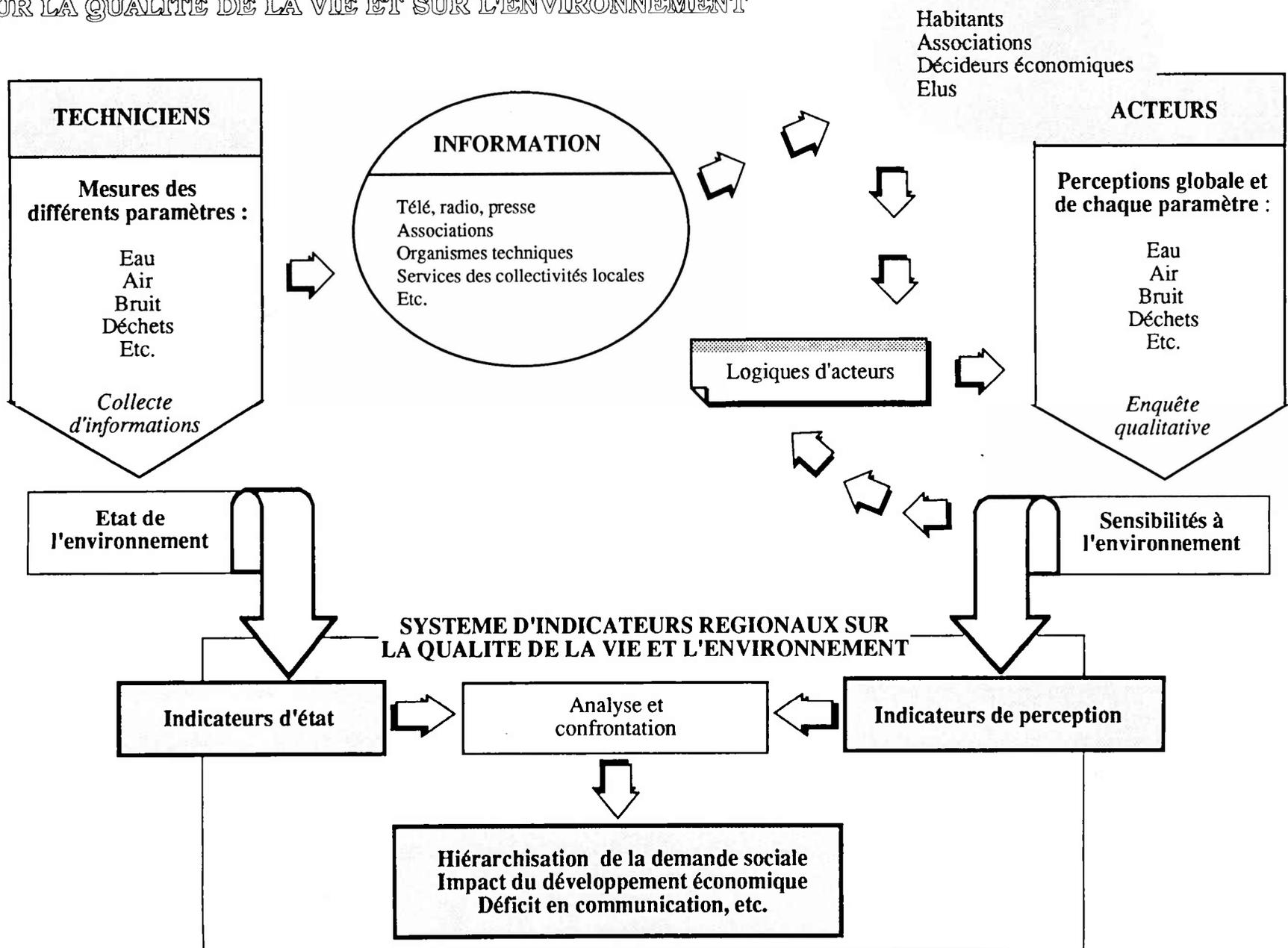
Clé de voûte du système proposé par le CREDOC, une telle confrontation semble se heurter au niveau régional, et plus encore au niveau micro-régional, à une difficulté. Cette dernière tient au degré de disponibilité de données objectives.

Cependant, quand la confrontation fut relativement possible, notamment dans des domaines comme la qualité de l'eau ou de l'air, on a pu constater des décalages entre la réalité et la perception qu'en ont certains acteurs. Ces décalages, évoqués à titre d'hypothèse, se vérifient donc et soulignent, par les mesures qu'ils semblent appeler pour les réduire, les potentialités du système d'indicateurs proposés.

### I. La disponibilité des données objectives

Dans l'étude initiale du CREDOC (*voir chapitre 1*), les indicateurs objectifs proposés avaient été retenus, entre autres, pour leur disponibilité plus ou moins immédiate. Mais l'étude ne traitait que de l'environnement et de la qualité de vie urbaine, c'est-à-dire portait sur un espace géographique restreint, bien délimité et relativement homogène. Malgré les adaptations apportées à cette liste d'indicateurs pour prendre en compte une réalité régionale, adaptation dont on peut trouver le reflet dans les questionnaires d'enquête utilisés, le changement d'échelle géographique, et notamment le découpage du terrain d'investigation en quatre espaces micro-régionaux, a affecté de manière sensible cette disponibilité.

# SCHEMA D'ELABORATION D'INDICATEURS REGIONAUX SUR LA QUALITE DE LA VIE ET SUR L'ENVIRONNEMENT



Cette dernière reste en effet fonction du niveau d'investigation. Elle se vérifie davantage à un niveau local restreint (une municipalité, une agglomération urbaine, par exemple) ou au niveau national (il s'agit dans ce cas de moyennes élaborées à partir d'un certain nombre de points d'observation répartis sur l'ensemble du territoire). En ce qui concerne une région, et notamment la région Rhône-Alpes, ces données objectives sont inégalement réparties selon les espaces et les secteurs considérés. De plus quand elles existent, leur aspect souvent très technique nécessite un délicat travail d'interprétation pour pouvoir les rapprocher avec intérêt des données relatives aux perceptions.

Ainsi, en Rhône-Alpes, si la Communauté urbaine de Lyon possède bon nombre de données et a inscrit dans son plan d'actions des mesures pour se doter de celles dont elle ne dispose pas encore <sup>7</sup>, les autres micro-régions retenues pour l'expérimentation sont plus démunies en la matière. Les tableaux de l'économie Rhône-Alpes <sup>8</sup>, publiés par la Direction régionale de l'INSEE, ne comportent que peu de données relatives à l'environnement, données d'ailleurs reprises d'autres sources, et ne concernent que des observations ponctuelles ou des moyennes sur chacun des huit départements composant la région. Le recueil thématique de données régionales sur l'environnement <sup>9</sup>, document extrêmement technique élaboré par ENVIRHONALPES avec le concours de nombreux organismes, souligne souvent la non exhaustivité des inventaires réalisés dans certains secteurs et donc le besoin de les compléter pour en accroître l'opérationnalité.

De la difficulté à recueillir des données objectives sur l'ensemble des éléments composant l'environnement des micro-espaces retenus pour cette étude, on peut en déduire deux enseignements.

Des mesures peuvent être prises pour combler, à moyen terme, les lacunes observées dans les indicateurs disponibles. La Communauté urbaine de Lyon, par exemple, travaille en ce sens, avec pour objectif la création d'un observatoire des changements écologiques dans le grand Lyon. Il s'agit certainement là d'une action qui pourrait être généralisée à l'ensemble de la région.

A plus court terme et pour bénéficier des données qui sont pour l'heure effectivement disponibles, l'approche adoptée pour mener l'investigation, en partie motivée par les

---

<sup>7</sup> Communauté urbaine de Lyon.- *Charte de l'écologie urbaine du grand Lyon. Plan d'action 1992-1995.* Lyon, 1992.

<sup>8</sup> INSEE- Direction régionale de Rhône-Alpes.- *Tableaux de l'économie Rhône-Alpes.* Lyon, 1991.

<sup>9</sup> ENVIRHONALPES.- *Etat de l'environnement. Charte des régions sur l'environnement. Recueil thématique de données régionales sur l'environnement.* Septembre 1992.

conditions de la mise en œuvre de l'étude, mériterait d'être amendée. A une approche par zone géographique, pourrait se substituer une approche sectorielle, dans laquelle chaque élément constituant l'environnement et chaque type d'activité susceptible de les affecter seraient analysés.

Cependant, malgré les difficultés que nous venons d'évoquer, le rapprochement des perceptions enregistrées au cours de l'enquête, et notamment leur hiérarchisation (*voir chapitre 2*), avec les évolutions scientifiquement constatées dans certains domaines de l'environnement confirme l'existence de certains décalages.

## II. Des décalages révélateurs

Les exemples concernant la qualité de l'air et de l'eau sont à cet égard frappants. On a constaté plus haut, d'une part, que les phénomènes de pollution sont souvent attribués majoritairement à l'activité industrielle, d'autre part, que les habitants de l'agglomération urbaine privilégient un critère en apparence éloigné de leur perception quotidienne -l'état de la faune et la flore- et ne classent pas en tête de leurs préoccupations la source de nuisance à laquelle ils sont le plus exposés - le bruit.

Le paradoxe évoqué, concernant une telle hiérarchisation, est encore plus flagrant à la lecture des données objectives recensées. Dans le grand Lyon, si le taux de pollution de l'air n'est pas très différent de celui constituant la moyenne nationale, on constate une nette régression de la pollution d'origine industrielle, une diminution de la pollution d'origine domestique, alors que la pollution provoquée par l'usage de l'automobile est en nette progression.

Cette inversion dans l'appréciation des causes de pollution de l'air de l'agglomération souligne un manque d'information, que l'on retrouve quand on évoque l'existence de réseaux de mesure ou de systèmes d'alerte. L'ignorance sur le sujet est quasi générale parmi les personnes non directement impliquées dans leur fonctionnement. Au mieux, on suppose leur existence, mais sans aucune certitude. Pourtant réseaux de mesure et systèmes d'alerte existent bel et bien sur certains espaces.

Deux réseaux principaux de surveillance de la qualité de l'air fonctionnent à Lyon et à Grenoble. Sur la Communauté urbaine de Lyon, 100 capteurs situés sur 50 sites

permettent de traiter 3 500 000 informations par an et 10 types de polluants sont régulièrement mesurés. Une procédure de préservation de la qualité de l'air permet en outre d'adopter des mesures préventives si les prévisions météorologiques concernant la diffusabilité des polluants, dispensées par trois stations, sont défavorables.

Ces observations, effectuées par la COPARLY (Comité de coordination pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région lyonnaise, qui rassemble l'Etat, les collectivités locales, les industriels, les associations), et les mesures prises en conséquence, ont donc permis de faire régresser la pollution de l'air d'origine industrielle. C'est pourtant à l'industrie qu'est attachée le statut de principal pollueur. Alors que la santé des habitants aurait plus à redouter les effets de l'augmentation des émissions d'oxyde d'azote due à la circulation automobile (le trafic s'accroît d'environ 4% par an). Cette circulation est en effet responsable de 80% des émissions de ce type, produites dans l'agglomération.

Il en va relativement de même en ce qui concerne la qualité de l'eau. Cette préoccupation est très sensible dans l'ensemble des quatre micro-régions enquêtées. Bien que les inquiétudes recueillies soient parfois plus justifiées, il faut constater que la qualité de l'eau à usage domestique est partout de bonne qualité. Pourtant la pollution de nappes phréatiques par les nitrates est souvent évoquée avec des accents catastrophiques, notamment dans la vallée industrielle et la zone rurale.

En ce qui concerne la qualité de l'eau des rivières, les cartes régionales dressées après étude de 50% du réseau hydrographique rhônalpin, montrent que près des 3/4 des cours d'eau sont de bonne qualité (dont 43% d'excellente qualité), tandis que 16 % se révèlent de qualité moyenne, 7% seulement de mauvaise qualité et 3% se situant hors classe.

Dans ce domaine également, la connaissance de systèmes de contrôle et d'alerte laisse à désirer. Les habitants de la Communauté urbaine de Lyon, par exemple, sont peu nombreux à savoir que leur ressource en eau est essentiellement assurée par un champ captant situé en amont de la ville et fournissant en moyenne les 350 000 m<sup>3</sup> quotidiennement nécessaires. Ils sont encore moins nombreux à savoir qu'une station d'alerte, situé à Jons, permet d'analyser en continu la teneur en éléments carbonnés, en métaux lourds, en hydrocarbures, ainsi que le degré de radioactivité. Des prélèvements sont effectués tous les 1/4 d'heure. De tels prélèvements révèlent par exemple la présence de 8mg de nitrate par litre d'eau potable dans le grand Lyon, alors que la norme guide européenne est de 20mg/l. L'alerte est automatiquement déclenchée en cas

de dépassement des seuils critiques. Et en cas d'alerte, une usine de secours située à Rillieux-le-Pape peut capter et traiter l'eau d'un lac pour fournir 150 000 m<sup>3</sup> par jour.

En ce qui concerne le traitement des eaux usées, il existe, pour la Communauté urbaine de Lyon, 9 stations d'épuration. Ne sont cependant traités efficacement que 55% de la pollution globale, ce qui a certainement des conséquences sur le milieu malgré le pouvoir épurateur du Rhône. L'Agence de l'eau a estimé que le taux d'abaissement de la pollution théorique totale est d'environ 40%. Ce traitement insuffisant des eaux polluées, davantage remarqué dans d'autres espaces régionaux, est en décalage complet avec les perceptions des habitants de la Communauté urbaine, qui ne voient pas toujours dans le traitement des eaux usées une urgence bien grande.

Les attitudes face au bruit fournissent un autre aspect de ce même phénomène. Dans la Communauté urbaine de Lyon, les nuisances sonores s'aggravent. Le nombre des plaintes a progressé de plus de 50% entre 1988 et 1991 et le Bureau d'Hygiène de Lyon en est arrivé à traiter une plainte tous les deux jours. Sont incriminés les bruits provoqués par le voisinage ou l'équipement des logements (20% des plaintes), les bruits émanant de l'environnement extérieur (48% des plaintes) et les bruits liés aux activités urbaines (13% des plaintes).

L'augmentation générale du niveau sonore est estimée à 65-73 décibels entre 8h et 20h. Il faut savoir que le niveau de confort acoustique se situe en-deçà de 50 décibels, qu'entre 50 et 70 décibels le bruit devient gênant, qu'il entraîne des perturbations à partir de 80 décibels et qu'il devient intolérable ou douloureux au-delà de 110. Le niveau sonore atteint dans la journée dans la Communauté urbaine de Lyon est donc loin d'être négligeable et les bruits provoqués par le trafic routier et la circulation automobile représentent plus de 80% du volume sonore de la ville.

Pourtant, malgré l'importance de cette nuisance, qui incite les responsables de la Communauté urbaine à mettre en place un Observatoire du bruit et un réseau de mesures destiné à dresser des "cartes du bruit", et malgré l'augmentation des plaintes évoquée ci-dessus, l'enquête menée sur cette zone urbaine montre que les personnes interrogées n'accordent pas un rang prioritaire à la lutte contre le bruit.

\*  
\*   \*  
\*

Ces exemples indiquent qu'une politique efficace en matière d'environnement ne peut faire l'impasse sur des mesures destinées à améliorer l'information des différents acteurs sociaux. D'autant plus que, l'enquête menée est très révélatrice sur ce point, l'amélioration de l'état de l'environnement est principalement attendue des collectivités locales et des services de l'Etat.

En effet, la très grande majorité des personnes interrogées mettent en avant le rôle que doivent jouer les collectivités locales. Les associations et les entreprises apparaissent comme des acteurs importants surtout pour les habitants et les responsables d'associations. D'où l'opinion largement majoritaire, selon laquelle ce sont les services des collectivités locales et ceux de l'Etat, stimulés par les associations, qui peuvent faire le plus pour améliorer l'état de l'environnement.

Si la responsabilité individuelle est estimée devoir être le premier des fondements d'une politique pour améliorer l'état de l'environnement, une telle approche n'est cependant pas jugé très réaliste dans le court et le moyen terme. Or les exemples que nous venons d'évoquer montrent la nécessité de réformer un tel jugement. Cela passe par des actions de sensibilisation et d'information, dont les effets pourraient soutenir et garantir en partie le succès des politiques envisagées ou envisageables. Ne serait-ce qu'à ce titre, le système d'indicateurs proposé des perceptions de l'environnement peut se révéler d'une grande utilité.

## Chapitre 4

### PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN SYSTEME D'INDICATEURS REGIONAUX

A l'origine du projet de l'étude exploratoire conduite dans la région Rhône-Alpes, il y avait l'idée que pour tester la pertinence d'un ensemble d'indicateurs définis à partir d'une réflexion théorique, il suffisait de recueillir les opinions d'un échantillon de la population et les réflexions d'un ensemble d'experts de la région.

La confrontation avec la réalité concrète des questions d'environnement appréhendées sur le terrain, a modifié d'emblée la perspective. Avant même de faire "fonctionner" une "batterie" d'indicateurs visant à rendre compte de la dimension subjective du rapport à l'environnement, il fallait être en mesure de clarifier la nature de ces perceptions que l'enquête allait recueillir.

Ainsi, indépendamment de la définition des critères que l'on pouvait sélectionner comme étant, a priori, les plus pertinents, recherche qui a fait l'objet du premier rapport commandé par le Commissariat général du Plan <sup>10</sup>, un travail d'analyse proprement sociologique s'est imposé pour comprendre les mécanismes en jeu dans l'élaboration des représentations en matière d'environnement. Les informations et les discours que les habitants d'une région donnée livrent à l'enquêteur pour parler de leur cadre de vie, de l'espace naturel dont ils ont l'expérience, des nuisances qu'ils perçoivent ou redoutent, ne peuvent, sans un décryptage prenant en compte toutes les dimensions des questions d'environnement, être traduites aisément en données susceptibles de traduire l'état du milieu naturel.

L'enquête exploratoire de la région Rhône-Alpes nous a d'abord servi à analyser les déterminants des perceptions livrées par les personnes interrogées. On a ainsi pu mettre en évidence les imbrications qui existent entre le statut des personnes, leur logique en tant qu'acteurs de la vie et de l'économie locales, leur contexte de résidence et

---

<sup>10</sup> Cf. note p. 5

d'expérience, et les espaces auxquels ils se réfèrent pour juger de l'état de l'environnement.

Au delà de la contribution de ce travail à la connaissance des processus de formation du jugement sur le cadre de vie, l'apport de cette enquête réside surtout dans les conclusions que l'on peut tirer pour définir les conditions de recueil d'informations relatives aux perceptions subjectives, et les conditions de construction d'indicateurs qui soient, à la fois, interprétables et utilisables pour la prise de décision.

L'objectif d'un système d'indicateurs des perceptions de l'état de l'environnement est de fournir, rappelons-le, une information plus opérationnelle que celle qui est livrée par les sondages d'opinion. L'enjeu est d'être en mesure de contrôler les critères de jugement concernant le cadre de vie et le milieu naturel, et leurs éventuelles dégradations, de manière à construire une information dont la richesse viendra de son caractère synthétique et de la possibilité d'en interpréter les évolutions dans le temps.

## **I. LES CARACTERISTIQUES DES PERCEPTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT**

Mobiliser des informations tirées des jugements que les individus portent sur leur environnement, implique de pouvoir dépasser leur dimension subjective. Il faut, pour cela, disposer des clés qui permettent d'élever les discours de l'expérience, au rang de données objectives.

Le concept d'environnement est une construction largement polysémique, autant par la complexité des phénomènes physiques qu'il engage, qui est inhérente à la science des écosystèmes, que par les multiples dimensions sociales qui accompagnent l'interaction de l'homme avec l'espace qu'il occupe.

Parler de l'environnement conduit à distinguer des niveaux dont le sens soit plus étroit - le cadre de vie, le milieu naturel-, à procéder à des découpages thématiques épousant des approches constituées de manière sectorielle - la question de l'air, de l'eau, du

paysage,...- à raisonner des échelles spatiales où puissent être confrontés des faits d'observation et des impacts d'activité.

Ces phénomènes de découpage du champ d'investigation sont des effets qui s'imposent aussi bien à l'interlocuteur livrant ses impressions et son expérience, qu'à celui qui l'interroge. L'enquête montre bien qu'à la question de savoir quel est l'état de l'environnement dans la région qu'habite la personne interrogée, la réponse va dépendre :

1°-du fait que l'individu parle de son cadre de vie et de la qualité qu'il lui attribue, ou bien des espaces qui représentent pour lui le milieu naturel ;

2°-des éléments d'information qu'il convoque pour former son jugement, impressions et observations locales, informations transmises par les principaux médias, accès à des informations spécialisées ;

3°-du caractère synthétique ou non du discours sur l'environnement, généralisant des informations diverses, se focalisant sur l'image donnée par les "points noirs" de la région, ou bien se limitant à une "impression" non argumentée.

### **I.1. Les échelles spatiales**

Le contexte micro-régional, où résident les individus, apparaît déterminer leur perception des questions d'environnement, tout autant que leur statut d'habitants ou d'acteurs de la vie locale. Ceci nous a amené à différencier très nettement les contextes urbains, les centres industriels et les régions rurales. En fin de compte, c'est la densité d'occupation de l'espace et, par voie de conséquence, la densité d'activités et d'équipements, qui apparaît comme la clé d'analyse la plus pertinente.

Aux fortes densités correspondent les agglomérations urbaines, ainsi que les grandes concentrations industrielles. Dans ces contextes, l'expérience de l'environnement renvoie plus souvent à la problématique du cadre de vie et des sources de nuisances menaçant les conditions de vie de la population : risques pesant sur les ressources vitales (air, eau), encombrement de l'espace (bruit, déchets), en particulier.

Ces espaces fortement artificialisés ont aussi une perception spécifique du milieu naturel. Ce dernier se trouvant repoussé au delà des limites concrètes du cadre de vie, est plus souvent pensé comme une référence absolue, celle de la nature la moins transformée par l'homme. Pour parler de l'état de l'environnement, les personnes de ces régions fortement urbanisées hésitent souvent entre l'échelle des agglomérations, qui circonscrit leur cadre de vie, et la région Rhône-Alpes, qui fournit l'échelle des grands espaces naturels.

Aux faibles densités sont associées toutes les zones où l'espace exploité par l'agriculture conserve, en termes de surfaces, une place dominante. Dans ces régions, dont les densités de population peuvent être très variables, l'espace naturel demeure une notion concrète, dans la mesure où il y a correspondance forte entre la notion de milieu naturel et celle d'espace rural. Dans ces contextes l'espace régional de référence est le plus souvent celui de la région naturelle ou du "pays", entendu comme une entité pleine, physique et culturelle. Selon les catégories de personnes, l'espace mobilisé pour situer les problèmes d'environnement, varie entre l'échelle de la commune (de résidence) et celle de cette région d'appartenance, qui est aussi, en général, l'espace économique local.

C'est à partir de la hiérarchisation de ces découpages spatiaux, fondés à la fois sur la densité d'activité et sur l'horizon qu'engage la perception des problèmes d'environnement, que l'on pourra raisonner un système de recueil de l'information, à l'échelle d'une région toute entière, dont on puisse maîtriser la représentativité.

## **1.2. Les logiques d'acteurs**

La différenciation des perceptions selon les logiques d'acteurs est la seconde conclusion méthodologique importante de l'enquête. La distinction de quatre catégories de personnes -habitants, militants d'associations, acteurs économiques, élus locaux-pour recueillir les perceptions de l'état de l'environnement de la région, s'est révélée particulièrement riche d'enseignements.

Les habitants sont apparus surtout motivés par l'évaluation de leur cadre de vie, et fortement déterminés par la perception des sources et des risques de pollution et de nuisances. N'ayant pas en règle générale une vue synthétique de l'état de

l'environnement, ils réagissent le plus souvent en fonction des sources de dégradation dont ils ont connaissance. Leur connaissance mêle une expérience relative aux contextes qui leur sont les plus familiers (situés dans la commune de résidence ou à proximité), et des informations générales ou frappantes véhiculées par les médias, au premier rang desquels la presse régionale.

Les habitants fournissent une information précieuse sur la perception du cadre de vie, sur les inquiétudes qui sont associées aux sources de dégradation menaçant l'environnement, sur le degré d'information du public. On a pu mesurer, à travers l'exemple de l'agglomération urbaine, l'importance des distorsions entre la réalité des phénomènes de pollution et l'attention qui leur est portée par les citoyens.

Les acteurs économiques ont une vision assez différente, et ce sont révélés être les meilleurs informateurs sur les questions d'environnement. Ce qui les caractérise surtout, c'est leur capacité à se situer à une échelle plus vaste que les habitants et les élus, correspondant le plus souvent à l'espace de la micro-région dans laquelle s'inscrit leur activité économique. Ils ont aussi un niveau de connaissance plus large que les précédents, qui mobilise des sources d'informations plus diversifiées et plus élaborées, qui sont de même type que celles des militants d'associations.

Pour ces deux raisons, les acteurs économiques devraient représenter le groupe privilégié auprès de qui recueillir une information sur l'état de l'environnement, dans une perspective qui intègre les interactions entre espace des ressources, des contraintes naturelles, et espace des activités.

Ce dernier aspect des rapports entre problématique de l'environnement et développement économique, est une autre des conclusions importantes de l'étude. On constate que l'évaluation de l'état de l'environnement n'est jamais faite dans l'absolu, indépendamment de la situation économique locale. De ce point de vue, les citoyens et les ruraux ont, pour des raisons totalement inverses, la même vision positive des rapports entre développement économique et qualité de l'environnement. Les habitants des contextes industriels, au contraire, perçoivent ces interactions négativement, soulignant le caractère profondément antinomique que revêt, pour la plupart des acteurs, la confrontation entre le développement industriel et l'environnement.

## II. CONSTRUIRE UN SYSTÈME DE RECUEIL D'INFORMATIONS SUR L'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

A la lumière des conclusions de cette enquête, on peut avancer un certain nombre de principes méthodologiques pour guider la construction d'indicateurs.

Chaque contexte résidentiel établissant une hiérarchie particulière entre les dimensions du cadre de vie et celles du milieu naturel, on ne peut en rester à une définition très générale du concept et des préoccupations d'environnement. Pour être adaptables à tous les contextes, les investigations sur les perceptions subjectives doivent aborder en les distinguant :

- les critères permettant d'évaluer la qualité cadre de vie ;
- les critères servant à appréhender l'état du milieu naturel et son évolution ;
- les critères permettant de cerner les principales sources de nuisances et de pollutions.

Ces distinctions valent autant pour une approche globale, que pour des investigations sectorielles. Ainsi dans le domaine de l'eau, les appréciations portées sur la qualité de l'eau potable contribue plutôt à une évaluation du cadre de vie, tandis que la perception de l'état des rivières ou de la qualité des eaux de sources participent de la représentation de l'état de l'environnement.

La distribution, dans l'espace, d'un échantillon de personnes auprès duquel on réaliserait, périodiquement, la collecte d'informations, devrait être construit sur la base des densités de l'habitat. En raisonnant l'échantillonnage à l'échelle cantonale, au niveau de laquelle on peut mobiliser les données du recensement, on peut maîtriser la typologie des espaces micro-régionaux et la représentativité spatiale de l'échantillon. Une telle méthode permet de construire une enquête à l'échelle de la région toute entière ou sur des espaces plus restreints.

Enfin la constitution d'un échantillon de personnes à interroger devrait aboutir à créer deux sous-échantillons.

\* A partir d'un groupe d'habitants tirés au hasard, l'enquête explorerait la perception du cadre de vie, dans ses relations avec l'état de l'environnement.

\* Le second groupe serait constitué d'acteurs économiques, c'est-à-dire de responsables d'entreprises des différents secteurs et d'organismes de développement économique, de responsables d'associations d'environnement, ainsi que de services publics et de collectivités territoriales.

Ces échantillons, en particulier le second, pourrait utilement être constitués en panel, de manière à réinterroger les mêmes personnes à intervalles de temps régulier. Une telle méthode permettrait de cerner, dans de meilleures conditions, les évolutions dans les perceptions relatives à l'environnement et de conduire les interlocuteurs à une approche plus attentive des problèmes.

Il faut insister, en effet, sur le fait que notre système de recueil d'indicateurs de perception sur l'environnement ne vise pas à recueillir des opinions et leurs évolutions conjoncturelles, mais bien plutôt à cerner aussi précisément que possible les représentations que la population se forge de l'état de son environnement.

A ce titre, l'interrogation d'un panel de personnes privilégiées, loin de mener à des distorsions dans la représentativité des jugements formulés, peut garantir de recueillir des perceptions mieux constituées et, donc, de donner une plus grande consistance à l'évaluation subjective de la qualité de l'environnement et aux indicateurs que l'on établira sur cette base.

### **III. LA CONNEXION AVEC LES SOURCES DE DONNEES OBJECTIVES**

Il semble que le développement du système statistique sur l'environnement ait pendant longtemps privilégié le niveau national. Depuis un peu moins d'une dizaine d'années, des efforts ont été faits pour corriger cette tendance et améliorer progressivement l'information statistique régionale et locale.

Celle-ci s'avère cependant encore aujourd'hui insuffisante, notamment dans la perspective dans laquelle s'est inscrite cette étude ; elle est en outre très éparpillée, souvent incohérente et presque toujours peu accessible à des utilisateurs potentiellement nombreux.

Sur ces différents points, un système de recueil d'information sur les perceptions en matière d'environnement peut contribuer à l'amélioration tant souhaitée de cet état de fait.

### III.1. Des utilités manifestes

La connexion d'un tel système avec les différentes sources de données objectives pourrait avoir des conséquences bénéfiques sur la compilation et la constitution même de ces données, à travers plusieurs fonctions.

\* Elle peut tout d'abord *révéler et préciser les lacunes dans les données disponibles* : une enquête peut, par exemple, identifier un mouvement plus ou moins marqué dans la manière dont s'expriment les sensibilités sur un thème donné ; si la confrontation avec des données objectives sur ce même thème n'est pas possible, il sera pour le moins difficile d'interpréter correctement l'information recueillie, de l'attribuer à des causes conjoncturelles ou d'y voir les prémises d'une évolution de fond. Des informations peut-être très utiles pour certains acteurs seront ainsi perdues. Si, supputant l'importance du "manque à savoir" ainsi révélé et l'intérêt prospectif des données manquantes, on s'attache aussitôt à combler le déficit induit, l'analyse des perceptions trouvera sa première justification.

\* Comme nous l'avons vu, elle peut aussi *mettre à jour des décalages entre les perceptions et la réalité objective*. Nous ne reviendrons pas sur les exemples donnés précédemment. Mais dans le même ordre d'idées, *elle peut souligner certaines incompréhensions*. La trop grande technicité des données disponibles, même si ces dernières font l'objet d'une large diffusion, peut ne pas améliorer d'un iota les connaissances d'utilisateurs non spécialisés, mais dont l'action (ou l'inaction) dans le domaine de l'environnement est tout à fait cruciale. Si, constatant le caractère infructueux de l'information dispensée, une enquête de perception l'impute à la non accessibilité "intellectuelle" de certaines données, et

que sur cette base on entreprend des efforts de vulgarisation scientifique intelligente et surtout opérationnelle, l'analyse des perceptions s'en trouvera encore davantage justifiée.

\* Il est à peine nécessaire de mentionner que celle-ci peut aussi *permettre d'identifier une demande plus ou moins latente*. Mais les contours plus ou moins flous de cette demande ne pourront gagner en netteté, que si le phénomène constaté trouve son explication logique dans l'évolution de la réalité chiffrée. Il en va de même pour *le suivi de l'évolution des sensibilités* sur tel ou tel thème constitutif de l'environnement et de la qualité de la vie. Si l'analyse des perceptions peut servir à attirer l'attention sur la modification de certains paramètres de l'environnement, qui aurait pû, sans elle, rester un temps ignorée ou négligée, sa justification devient incontestable.

\* Enfin, dans certains cas, en l'absence de données objectives et dans l'attente de leur constitution, nous pensons que les perceptions, recueillies auprès d'acteurs spécifiques, peuvent être utilisées comme *indicateurs de substitution*. Nous avons pu évaluer la qualité et la finesse des perceptions des acteurs économiques, pour dire que, sur les thèmes environnementaux qui les concernent le plus directement, elles s'avèrent d'une fiabilité suffisante pour être retenues. Il convient de rester cependant prudent. La validité d'un tel indicateur de substitution va être grandement fonction du degré de professionnalisme des analystes confrontés aux entretiens menés auprès de ces acteurs : il s'agit de savoir, moins démêler le vrai du faux, que corriger les pentes naturelles, psychologiques ou professionnelles, des interlocuteurs.

De telles fonctions, par les perspectives qu'elles ouvrent, intéressent l'ensemble des acteurs impliqués dans la problématique de l'environnement. Leur mise en œuvre, et les pratiques qu'elle induirait, remplirait en outre les espoirs mis dans l'action des collectivités locales.

### **III.2. Des utilisateurs potentiels**

Toutes les personnes impliquées, à un titre ou un autre, dans la gestion de l'environnement et du cadre de vie sont, bien évidemment, les premières à pouvoir utiliser avec intérêt un système connectant l'analyse des perceptions et les données objectives, selon les axes qui viennent d'être mentionnés.

Ces *gestionnaires* peuvent être ainsi à même d'évaluer leurs propres actions, en mesurer les progrès obtenus ou les retards accumulés, rectifier ou stimuler les politiques dans lesquelles elles s'incrinvent. En amont de l'application de ces politiques, il y a bien sûr le processus de leur définition : choix et priorités d'action peuvent être facilités par le système proposé.

Les *acteurs économiques*, dont nous avons vu qu'ils étaient bien souvent les mieux informés, possèdent des besoins similaires à ceux des gestionnaires. Dans le contexte des réglementations existantes, ils doivent impérativement connaître les retombées de leur activité, tant sur le milieu naturel que dans le milieu social. Il en va de leurs stratégies vis-à-vis des questions environnementales, et à travers l'image de marque qu'ils donnent d'eux mêmes, des stratégies mêmes de leurs entreprises.

Les *élus* qui, par définition, doivent être à l'écoute de leurs administrés, ne peuvent que tirer profit du système proposé. Ils pourraient ainsi, soit précéder des demandes qui sembleraient justifiées, avant qu'elles ne soient explicitement revendiquées, soit développer un argumentaire pertinent pour apaiser des inquiétudes ou repousser des demandes inconsidérées. Seraient ainsi évités les risques de surenchères, voire de démagogie, ou les "politiques de l'autruche".

Le système proposé jouerait également un rôle pédagogique auprès des *militants d'associations*, qui fonctionnent souvent à l'intuition ou qui ne peuvent souvent, en raison de leur engagement, relativiser leur critique. Le rôle de "chien de garde" attribué parfois aux associations de protection de la nature gagnerait en crédibilité et leurs cris d'alarme mobiliseraient sans doute davantage.

En fin de compte, on retrouve là une des conclusions de notre enquête menée en région Rhône-Alpes. De par les usages que nous venons de décrire, les principaux utilisateurs du système d'indicateurs d'environnement proposé seraient les "gestionnaires" et les acteurs économiques, relayés auprès du grand public par les élus et stimulés dans leur action par les militants d'associations. C'est exactement le même schéma qui émerge des réponses des personnes interrogées concernant les attentes en matière de responsabilités : les collectivités locales et l'Etat sont majoritairement mis en avant, les associations ayant à jouer un rôle de "veille environnementale".

Ajoutons que, dans un tel contexte, ne manqueraient sans doute pas de mieux s'épanouir les charmes toujours très discrets de la responsabilité individuelle...

## ANNEXES

- Annexe 1** Grille utilisée dans les entretiens semi-directifs
- Annexe 2** Questionnaire téléphonique (version acteurs)
- Annexe 3** Questionnaire téléphonique (version grand public)
- Annexe 4** Résumé des résultats de l'enquête sur les perceptions
- Annexe 5** Eléments de bibliographie

## Annexe 1

### ETUDE EXPLORATOIRE POUR L'ELABORATION D'INDICATEURS REGIONAUX SUR LA QUALITE DE LA VIE ET L'ENVIRONNEMENT

#### Grille d'entretiens réalisés par le CREDOC

**Enquêteur:** cocher la région concernée:

- Chablais ..... 1
- Agglomération lyonnaise ..... 2
- Vallée du Gier ..... 3
- Diois ..... 4

Les questions PUB sont à poser aux "habitants", les questions ACT sont à poser aux acteurs (élus, acteurs économiques, associations)

#### Présentation de l'enquête aux interviewés

L'enquête à laquelle nous vous demandons de participer vise à recueillir l'opinion des habitants de la région Rhône-Alpes sur leur environnement et leur cadre de vie. J'appartiens au CREDOC, organisme qui réalise des études sur les conditions de vie, les attentes et les aspirations des Français. Les réponses que vous ferez resteront bien entendu strictement confidentielles. Aucune exploitation nominative ne sera réalisée à partir de cet entretien.

Première partie : PERCEPTION PAR L'ENQUETE DE SON ENVIRONNEMENT PERSONNEL
---

**PUB** Je vais commencer par quelques questions générales sur votre environnement

**ACT** Je vais commencer par quelques questions générales sur l'environnement de votre région

**1. Objectif général : Identifier comment l'enquêté se représente l'environnement et le cadre de vie en général.**

Thèmes proposés :

- Conception de l'environnement, du cadre de vie, de la qualité de la vie
- Qualité de l'environnement en général dans la région de résidence. Justifications.

**PUB** Je vais maintenant passer en revue différents aspects relatifs à l'environnement de la région où vous habitez et de la région Rhône-Alpes

**ACT** Je vais maintenant passer en revue différents aspects relatifs à l'environnement de la région du (ou de) " \_\_\_\_\_ " et de la région Rhône-Alpes

**2. Objectif général : Identifier comment l'enquêté perçoit le milieu dans lequel il vit personnellement.**

Thèmes proposés :

**Qualité de l'air**

- Importance de la qualité de l'air comme indicateur de la qualité de l'environnement.
- Opinion sur la qualité de l'air de la région de résidence.
- Pensez-vous que la qualité de l'air se dégrade ( commune, région de résidence, Rhône-alpes ?)

Si oui : - Forme et causes de cette dégradation ?

- Conséquences personnelles de cette dégradation (santé...).
- Précision.

- Etes-vous bien informé sur l'état de la qualité de l'air dans votre région ?

*Si oui* : - Principale source d'information (médias, associations, pouvoirs publics, ...)

- Connaissance des contrôles de la qualité de l'air dans la commune, dans la région de résidence, dans la région Rhône-Alpes.

- Opinion sur ces contrôles (justifiés ou non, souhaits, information...)

### Qualité de l'eau

- Importance de la qualité de l'eau comme indicateur de la qualité de l'environnement.

- Opinion sur la qualité de l'eau (boisson et rivières) de la région de résidence.

- Pensez-vous que la qualité de l'eau se dégrade (dans la commune, dans la région de résidence, dans la région Rhône-alpes ?)

*Si oui* : - Forme et causes de cette dégradation ?

- Conséquences personnelles de cette dégradation (santé...)  
Précision.

- Etes-vous bien informé sur l'état de la qualité de l'eau dans votre région ?

*Si oui* : - Principale source d'information (médias, associations, pouvoirs publics, ...)

- Connaissance des contrôles de la qualité de l'eau dans la commune, dans la région de résidence, dans la région Rhône-Alpes.

- Opinion sur ces contrôles (justifiés ou non, souhaits, information...)

### Bruit

- Importance du niveau de bruit comme indicateur de l'état de l'environnement.

- Vous estimez-vous exposé à un niveau de bruit trop élevé ?

*Si oui* : - Quelle est la principale source de ces nuisances sonores?

- Eventuelles incidences sur la santé ?

- Connaissance des contrôles du niveau de bruit dans la commune, dans la région de résidence, dans la région Rhône-Alpes.

### Qualité de la faune et de la flore

- Importance de la diversité de la faune et de la flore comme indicateur de l'état de l'environnement ?
- Qualité de la faune et de la flore de la région de résidence
- Pensez-vous que la qualité de la faune et de la flore se dégrade ?
  - Si oui : - Formes et causes de cette dégradation (commune, région de résidence, Rhône-Alpes)?
- Vous estimez-vous menacé par cette dégradation ?
- Degré d'information sur la qualité de la faune et la flore dans votre région ?
  - Si oui : - Principale source d'information (médias, associations, pouvoirs publics, ...)
- Connaissance des contrôles de l'évolution de la faune et la flore (commune, région de résidence, Rhône-Alpes) ?

### Qualité du paysage

- Importance de la qualité du paysage comme indicateur de l'état de l'environnement
- Opinion sur la qualité du paysage environnant.
- Estimez-vous suffisante la superficie d'espaces boisés et de forêts de la région de résidence (ou espaces verts pour les zones urbaines)?
- Pensez-vous que la qualité du paysage se dégrade ?
  - Si oui : Formes et causes de cette dégradation (commune, région de résidence, Rhône-Alpes)

### Risques naturels

- Pensez-vous vivre dans une zone menacée par des risques naturels ?
  - Si oui : - Lesquels ? Vous estimez-vous bien protégé contre la menace de ces dangers ?
- Existe-t-il des réseaux d'alerte pour la prévention des risques naturels (commune, région de résidence, Rhône-Alpes)

### Risques Industriels

- Pensez-vous vivre dans une zone menacée par la proximité d'installations industrielles présentant des risques ?

*Si oui* : - Quelles installations ? Vous estimez-vous bien protégé contre les risques présentés par ces installations industrielles ?

- Existe-t-il des réseaux d'alerte pour la prévention de ces risques ?

*Nous venons de passer en revue un certain nombre d'indicateurs d'environnement*

**PUB**- Existe-t-il pour vous d'autres aspects importants qui n'ont pas été évoqués jusque là, et qui vous servent d'indicateurs pour juger de la qualité de votre environnement ?:

**ACT**- Existe-t-il pour vous d'autres aspects importants qui n'ont pas été évoqués jusque là, et qui vous servent d'indicateurs pour juger de la qualité de l'environnement de la région "...." ? : - *les classer selon un ordre décroissant* -

a-.....  
b-.....  
c-.....

## Seconde partie

### ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

*Nous allons maintenant vous poser des questions concernant la vie économique et ses incidences sur l'environnement et le cadre de vie.*

- Selon vous, l'économie de votre région de résidence :

- se développe
- stagne
- se dégrade

### Les services

- Opinion sur le degré d'équipements de la région de résidence sur les différents types de services : commerce, santé, éducation, équipements sportifs, culturels...

- Estimez-vous que les services offerts par votre région de résidence la rendent suffisamment attractive ?

Si non : - De quels services souhaiteriez-vous la création ou le développement ?

## Transports

- Votre région de résidence est-elle enclavée, c'est-à-dire d'accès difficile à partir d'autres régions ?
- Compte-tenu de vos besoins en déplacement, le réseau des transports en commun est-il suffisamment développé (bus, car, train...) dans la région de résidence et Rhône-Alpes ?
- Quel est le moyen de transport privilégié ?
  - pour les déplacements professionnels (trajets quotidiens et activités)
  - pour se rendre à Lyon (ou vous déplacer dans Lyon)
- Facilité à se déplacer en voiture joue-t-elle un rôle dans la perception de la qualité du cadre de vie?
- Niveau de satisfaction du niveau d'équipement de la région de résidence (routes, autoroutes, voies ferrées, aéroports)?

## L'emploi et le développement économique

- Degré de facilité à trouver un emploi dans la région de résidence, la région Rhône-Alpes ?
- Dans votre région de résidence quels sont les secteurs d'emplois qu'il faudrait développer ?
- Le développement économique actuel de votre région est-il un critère positif ou négatif dans la perception de la qualité du cadre de vie et de l'environnement de la région de résidence?
- Est-il préférable que les activités économiques en Rhône-Alpes:
  - se concentrent en certains points de la région
  - se dispersent dans l'ensemble de la région
- Développement économique souhaité pour la région de résidence ?
  - un développement basé sur des industries
  - un développement d'activités tertiaires
  - un développement agricole
  - un développement basé sur le tourisme
- si autre développement, préciser*
- Souhait en matière d'implantation d'installations ou d'équipements dans la région de résidence.

## La gestion de l'environnement

- Problèmes d'environnement qui sont les plus urgents à résoudre dans la région de résidence, dans la région Rhône-Alpes?
- Principaux acteurs de la région de résidence qui peuvent agir pour améliorer l'état de l'environnement (pouvoirs publics, collectivités locales, associations, entreprises, autres)?
- Lequel de ces acteurs a eu jusqu'ici l'action la plus efficace ?
- Suffisamment de moyens sont-ils consacrés à l'environnement et à la protection de la nature par : (pouvoirs publics, collectivités locales, associations, entreprises, autres) ?
- La protection de l'environnement relève-t-elle plutôt ?
  - de l'intervention contraignante des pouvoirs publics
  - de la responsabilité civique individuelle
- Quels sont les acteurs dont vous attendez une action plus efficace ?

## Aspirations, comportements

- Quelles sont les actions que vous préconiserez pour améliorer l'état de l'environnement de votre région ? - *les classer par ordre d'importance* -

**PUB-** Pour sauvegarder l'environnement, êtes-vous disposé à faire des efforts individuels, notamment de la manière suivante:

**ACT-** Pour sauvegarder l'environnement, pensez-vous qu'il faille faire plus largement appel aux efforts individuels, notamment dans les domaines suivants:

- payer plus cher des produits préservant l'environnement
- renoncer aux déplacements en voiture dans les villes
- utiliser plusieurs poubelles pour trier vos déchets
- payer des taxes spécifiques pour la défense de l'environnement

<b>Signalétique de l'enquête</b>
----------------------------------

**PUB** - Où habitez-vous ?

- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| 1-dans une maison individuelle | <input type="checkbox"/> |
| 2-dans un appartement          | <input type="checkbox"/> |
| 3-autre                        | <input type="checkbox"/> |

**PUB** - Quel est le nom de votre commune .....

**PUB** - et la taille de l'agglomération

- |                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| 1- moins de 1 000 hab   | <input type="checkbox"/> |
| 2- 1 000 à 5 000 hab    | <input type="checkbox"/> |
| 3- 5 000 à 20 000 hab   | <input type="checkbox"/> |
| 4- 20 000 à 200 000 hab | <input type="checkbox"/> |
| 5- plus de 200 000 hab  | <input type="checkbox"/> |

**PUB** - Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- |                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| 1- moins de 25 ans | <input type="checkbox"/> |
| 2- 25 à 34 ans     | <input type="checkbox"/> |
| 3- 35 à 44 ans     | <input type="checkbox"/> |
| 4- 45 à 54 ans     | <input type="checkbox"/> |
| 5- 55 à 64 ans     | <input type="checkbox"/> |
| 6- 65 ans et plus  | <input type="checkbox"/> |

**PUB** - Vivez-vous seul            oui     non

**PUB** - avec des enfants            oui     non

**PUB** - Quel est votre niveau d'études

- |                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| 1-BEPC                | <input type="checkbox"/> |
| 2-CAP, BEP            | <input type="checkbox"/> |
| 3-Bac, Bac pro, BT    | <input type="checkbox"/> |
| 4-Bac+2               | <input type="checkbox"/> |
| 5-Bac+3 ou 4, ou plus | <input type="checkbox"/> |

**ACT**- Pouvez-vous m'indiquer vos fonctions ou vos activités?

.....  
 .....

## Annexe 2

# ETUDE EXPLORATOIRE POUR L'ELABORATION D'INDICATEURS REGIONAUX SUR LA QUALITE DE LA VIE ET L'ENVIRONNEMENT

### Questionnaire

### *version entretien téléphonique pour acteurs*

#### Présentation de l'enquête aux interviewés

*Bonjour, Madame, Monsieur. Je suis M..... du CREDOC, organisme qui réalise des études sur les conditions de vie, les attentes et les aspirations des Français. Nous réalisons une enquête, à la demande du Conseil régional, pour recueillir l'opinion des habitants de la région Rhône-Alpes sur leur environnement et leur cadre de vie. Les réponses que vous ferez resteront bien entendu strictement confidentielles. Aucune exploitation nominative ne sera réalisée à partir de cet entretien. Acceptez-vous de répondre à quelques questions ?*

**Enquêteur:** cocher la région concernée:

- Chablais ..... 1
- Agglomération lyonnaise ..... 2
- Vallée du Gier ..... 3
- Diois ..... 4

Première partie : PERCEPTION PAR L'ENQUETE DE SON ENVIRONNEMENT PERSONNEL
---

*Je vais commencer par quelques questions générales sur l'environnement de votre région*

**NB** sauter la question 1 pour les organismes et associations qui ont une aire de compétence plus large que la petite région :  
 Introduire en disant: "je vais vous poser une série de questions au sujet de la qualité de l'environnement dans la région du (ou de) " \_\_\_\_\_ "

1- Comment appelez-vous la région où vous exercez votre activité?

.....

2- Lorsque vous parlez de l'environnement, vous vous référez plus volontiers à :

- 1-l'espace communal
- 2-une petite région géographique
- 3-le département
- 4-la région Rhône-Alpes

ACT3- Que diriez-vous de la qualité de l'environnement dans la région du (ou de) "..." ? Est-elle:

- 1-Très bonne
- 2-Plutôt bonne
- 3-Acceptable
- 4-Plutôt mauvaise
- 5-Très mauvaise

et dans la région Rhône-Alpes? est-elle:

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Acceptable
- Plutôt mauvaise
- Très mauvaise

Je vais maintenant passer en revue différents aspects relatifs à l'environnement, de la région du (ou de) " \_\_\_\_\_ " et de la région Rhône-Alpes

### la Qualité de l'air

4- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la qualité de l'air est une chose :

- 1-Très importante
- 2-Moyennement importante
- 3-Peu importante

5- Que pensez-vous de la qualité de l'air dans la région du (ou de) "... " ? est-elle:

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Acceptable
- Plutôt mauvaise
- Très mauvaise

6- Dans la région du (de) "... " , pensez-vous que la qualité de l'air se dégrade ?

Oui  Non  NSP

7- et dans la région Rhône-Alpes

Oui  Non  NSP

Si oui : 7b-S'agit-il d' une dégradation :

- 1-générale
- 2-ou bien qui affecte des zones particulières

8- Quelles sont d'après vous les causes de dégradation de la qualité de l'air dans la région du (ou de) "... " ?

il n'en existe pas  NSP

.....

8b- et dans la région Rhône-Alpes

il n'en existe pas  NSP

.....

10- Estimez-vous que cela menace la santé des habitants de la région du (ou de) "... " ?

Oui  Non  NSP

Si oui : 10b- Lesquelles ? .....

11- Pensez vous être bien informé de l'état de la qualité de l'air dans la région *du (ou de) "..."*?

Oui  Non  NSP

Si oui : 11b - Quelle est votre principale source d'information

Télé, radio, presse...   
organismes techniques   
services de la Préfecture (de l'Etat)   
services des collectivités locales   
services professionnels   
associations   
autres, précisez.....

13- Quelle priorité accordez-vous à la qualité de l'air pour le fonctionnement des installations industrielles

1-Une très grande priorité   
2-Une priorité importante   
3-Une priorité parmi d'autres   
4-Une priorité secondaire

14- et pour les choix d'implantation des infrastructures et des zones d'activités

Une très grande priorité   
Une priorité importante   
Une priorité parmi d'autres   
Une priorité secondaire

### la Qualité de l'eau

15- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la qualité de l'eau est une chose :

Très importante   
Moyennement importante   
Peu importante

16- Pensez-vous de la qualité de l'eau potable dans la région... est plutôt:

Très bonne   
Plutôt bonne   
Acceptable   
Plutôt mauvaise   
Très mauvaise

17- et la qualité de l'eau des rivières de la région "..." est-elle plutôt:

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Acceptable
- Plutôt mauvaise
- Très mauvaise

19- Pensez-vous que la qualité de l'eau des rivières se dégrade dans la région "..." ?

Oui  Non

*Si oui* : 19b- S'agit-il d' une dégradation :

- générale
- ou bien limitée à des zones particulières

20- et la qualité de l'eau des rivières dans la région Rhône-Alpes, pensez-vous quelle se dégrade?

Oui  Non

*Si oui* : 20b- S'agit-il d' une dégradation :

- générale
- ou bien limitée à des zones particulières

21- Dans la région "..." , existe-t-il des sources de dégradation de la qualité de l'eau ?

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 21b- Lesquelles ? .....

.....

22- et dans la région Rhône-Alpes

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 22b- Lesquelles ? .....

.....

24- Estimez-vous que cela menace la santé des habitants de la région "..." ?

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 24b- Lesquelles ? .....

.....

25- Pensez vous être bien informé de l'état de la qualité de l'eau dans votre région ?  
 Oui  Non  NSP

25a - Quelle est votre principale source d'information

Télé, radio, presse...   
 organismes techniques   
 services de la Préfecture (de l'Etat)   
 services des collectivités locales   
 services professionnels   
 associations   
 autres, précisez.....

28- Quelle priorité accordez-vous au critère de la qualité de l'eau pour le fonctionnement des installations industrielles

Une très grande priorité   
 Une priorité importante   
 Une priorité parmi d'autres   
 Une priorité secondaire

29- et pour les choix d'implantation des infrastructures et des zones d'activités

Une très grande priorité   
 Une priorité importante   
 Une priorité parmi d'autres   
 Une priorité secondaire

## le Bruit

30- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que le niveau de bruit est une chose :

Très importante   
 Moyennement importante   
 Peu importante

32 - Existe-t-il des nuisances sonores importantes dans la région "..."?  
 Oui  Non

32a - si oui : quelles sont les principales sources de ces nuisances sonores?  
 .....  
 .....

34- Estimez-vous que certaines de ces nuisances menacent la santé des habitants de la région "... " ?

Oui  Non  NSP

Si oui : 34b- Lesquelles ? .....

36- Quelle priorité accordez-vous au critère des nuisances sonores dans le fonctionnement des installations industrielles

- Une très grande priorité
- Une priorité importante
- Une priorité parmi d'autres
- Une priorité secondaire

37- et pour les choix d'implantation des infrastructures et des zones d'activités

- Une très grande priorité
- Une priorité importante
- Une priorité parmi d'autres
- Une priorité secondaire

#### la Qualité de la faune et la flore

38- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la diversité de la faune et de la flore est une chose :

- Très importante
- Moyennement importante
- Peu importante

39- Estimez-vous que la faune et la flore de la région "... " sont:

- Très riches
- Plutôt riches
- Plutôt pauvres
- Très pauvres

41 - Dans la région "...", pensez-vous que la diversité de la faune et de la flore se dégrade ?

Oui  Non  NSP

42- et dans la région Rhône-Alpes?

Oui  Non  NSP

43- Dans la région "...", existe-t-il des causes de dégradation de la diversité de la faune et de la flore ?

Oui  Non  NSP

Si oui : 43b- Lesquelles ? .....

.....

44- et dans la région Rhône-Alpes Oui  Non  NSP

Si oui : 44b- Lesquelles ? .....

.....

45 - Parmi les causes de la dégradation de la diversité de la faune et de la flore y-en-a-t-il qui vous paraissent inquiétantes?

Oui  Non  NSP

Si oui : 45b- Lesquelles ? .....

.....

46- Pensez vous être bien informé de l'état de la faune et de la flore de la région "..."  
?

Oui  Non  NSP

46a - Quelle est votre principale source d'information

- Télé, radio, presse...
- organismes techniques
- services de la Préfecture (de l'Etat)
- services des collectivités locales
- services professionnels
- associations
- autres, précisez.....

49- Quelle priorité accordez-vous au critère de la diversité de la faune et de la flore pour le fonctionnement des installations industrielles

- Une très grande priorité
- Une priorité importante
- Une priorité parmi d'autres
- Une priorité secondaire

50- et pour les choix d'implantation des infrastructures et des zones d'activités

- Une très grande priorité
- Une priorité importante
- Une priorité parmi d'autres
- Une priorité secondaire

## Qualité du paysage

51 - A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la qualité du paysage est une chose:

- Très importante
- Moyennement importante
- Peu importante

52- Que pensez-vous de la qualité du paysage dans la région "..."?  
Le paysage est:

- Très agréable
- Plutôt agréable
- Peu agréable
- Désagréable

54- Estimez-vous suffisante la superficie d'espaces boisés et de forêts de la région "..."?

Oui  Non

55- Dans la région où vous habitez existe-t-il des sources de dégradation du paysage?

Oui  Non  NSP

*Si oui : 55a- Lesquelles ?* .....

.....

- 55b- S'agit-il: 1-de dégradations générales
- 2-ou bien qui affectent des zones particulières

56- et dans la région Rhône-Alpes Oui  Non  NSP

*Si oui : 56b- Lesquelles ?* .....

.....

- 56c- S'agit-il: 1-de dégradations générales
- 2-ou bien qui affectent des zones particulières

58- Quelle priorité accordez-vous au critère de la qualité du paysage pour le fonctionnement des installations industrielles

- Une très grande priorité
- Une priorité plutôt importante
- Une priorité parmi d'autres
- Une priorité secondaire

59- et pour les choix d'implantation des infrastructures et des zones d'activités

- Une très grande priorité
- Une priorité plutôt importante
- Une priorité parmi d'autres
- Une priorité secondaire

**Risques naturels**

60 - Dans la région "...", pensez-vous qu'il existe des risques naturels importants?

Oui  Non  NSP

61- S'agit-il de risques:

très importants   
assez importants   
peu importants

62 - Dans la région "...", existe-t-il des réseaux d'alerte pour la prévention des risques naturels:

Oui  Non  NSP

63- et dans la région Rhône-Alpes

Oui  Non  NSP

64- D'une manière générale estimez-vous que ces dispositifs protègent bien:

a-la population Oui  Non  NSP   
b-les activités économiques Oui  Non  NSP

65- Quelle priorité accordez-vous au critère des risques naturels pour le suivi du fonctionnement des installations industrielles

Une très grande priorité   
Une priorité plutôt importante   
Une priorité parmi d'autres   
Une priorité secondaire

66- et pour les choix d'implantation des infrastructures et des zones d'activités

Une très grande priorité   
Une priorité plutôt importante   
Une priorité parmi d'autres   
Une priorité secondaire

*Je vais vous poser les mêmes questions pour les risques liés aux installations industrielles et aux infrastructures de transport*

**Risques industriels**

65 - Dans la région "...", existe-t-il des installations industrielles ou de transport qui présentent des risques importants?

Oui  Non  NSP

- 66- S'agit-il de risques:
- |                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| très importants  | <input type="checkbox"/> |
| assez importants | <input type="checkbox"/> |
| peu importants   | <input type="checkbox"/> |
- 67 - Dans la région "...", avez-vous connaissance de systèmes de contrôle pour prévenir les risques industriels:
- |     |                          |     |                          |     |                          |
|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP | <input type="checkbox"/> |
|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
- 68- et dans la région Rhône-Alpes
- |     |                          |     |                          |     |                          |
|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP | <input type="checkbox"/> |
|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
- 69- D'une manière générale estimez-vous que ces dispositifs protègent bien:
- |                             |     |                          |     |                          |     |                          |
|-----------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| a-la population             | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP | <input type="checkbox"/> |
| b-les activités économiques | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> | NSP | <input type="checkbox"/> |
- 70- Quelle priorité accordez-vous au critère des risques industriels pour le suivi du fonctionnement des installations industrielles
- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| Une très grande priorité       | <input type="checkbox"/> |
| Une priorité plutôt importante | <input type="checkbox"/> |
| Une priorité parmi d'autres    | <input type="checkbox"/> |
| Une priorité secondaire        | <input type="checkbox"/> |
- 71- et pour les choix d'implantation des infrastructures et des zones d'activités
- |                                |                          |
|--------------------------------|--------------------------|
| Une très grande priorité       | <input type="checkbox"/> |
| Une priorité plutôt importante | <input type="checkbox"/> |
| Une priorité parmi d'autres    | <input type="checkbox"/> |
| Une priorité secondaire        | <input type="checkbox"/> |

*Nous venons de passer en revue un certain nombre d'indicateurs d'environnement*

- 72- Existe-t-il pour vous d'autres aspects importants qui n'ont pas été évoqués jusque là, et qui vous servent d'indicateurs pour juger de la qualité de l'environnement de la région "..."? - les classer selon un ordre décroissant -
- a-.....
- b-.....
- c-.....

Seconde partie

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

73- Selon vous, l'économie de la région "...." :

- se développe
- est stable
- stagne
- se dégrade

**Les services**

76- Estimez-vous que les équipements et les services existants dans la région "...", la rendent attractive ?

Oui       Non       NSP

76a- Y a-t-il des équipements ou des services qui vous paraissent manquer, ou sont insuffisants, dans la région "... ?

NSP

- a-.....
- b-.....
- c-.....

**Transports**

77- La région "..." est-elle d'accès difficile (enclavée)?

Oui       Non

79- La facilité à vous déplacer en voiture joue-t-elle un rôle:

a-dans votre perception de la qualité du cadre de vie

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

b-dans votre perception de la qualité de l'environnement

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

80- De la même manière, l'importance du réseau de transport en commun joue-t-il un rôle :

a-dans votre perception de la qualité du cadre de vie

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

b-dans votre perception de la qualité de l'environnement

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

81- Le niveau d'équipement de la région "...", vous paraît-il suffisant, insuffisant, excessif?

- |                          |                                    |                                      |                                   |                              |
|--------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| a-pour les routes        | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| b-pour les autoroutes    | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| c-pour les voies ferrées | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| d-pour les aéroports     | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |

### L'emploi et le développement économique

82- Dans la région "...", trouve-t-on des emplois:

- |                      |                          |                    |                          |
|----------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| très difficilement   | <input type="checkbox"/> | plutôt facilement  | <input type="checkbox"/> |
| plutôt difficilement | <input type="checkbox"/> | très difficilement | <input type="checkbox"/> |

83- et dans la région Rhône-Alpes, trouve-t-on des emplois ?

- |                      |                          |                    |                          |
|----------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| très difficilement   | <input type="checkbox"/> | plutôt facilement  | <input type="checkbox"/> |
| plutôt difficilement | <input type="checkbox"/> | très difficilement | <input type="checkbox"/> |

85- Le développement économique actuel de la région "...", joue-t-il un rôle :

a-dans votre perception de la qualité du cadre de vie

- |                                  |                                  |  |                              |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|
| positif <input type="checkbox"/> | négatif <input type="checkbox"/> | ni l'un, ni l'autre <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|

b-dans votre perception de la qualité de l'environnement

- |                                  |                                  |  |                              |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|
| positif <input type="checkbox"/> | négatif <input type="checkbox"/> | ni l'un, ni l'autre <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|

86-Pensez-vous qu'il est préférable que les activités économiques en Rhône-Alpes:

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1-soient concentrées en certains points de la région | <input type="checkbox"/> |
| 2-soient dispersées dans l'ensemble de la région     | <input type="checkbox"/> |

87- Quel développement économique vous paraît le plus approprié pour la région "..." ?

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1-un développement basé sur des industries | <input type="checkbox"/> |
| 2-un développement d'activités tertiaires  | <input type="checkbox"/> |
| 3-un développement agricole                | <input type="checkbox"/> |
| 4-un développement basé sur le tourisme    | <input type="checkbox"/> |
| 5-un autre type de développement           | <input type="checkbox"/> |

si autre, préciser.....

88- Etes-vous favorable ou non à l'implantation dans la région "...", de :

- |   |                                    |                                      |                              |
|---|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| a-une grande entreprise industrielle            | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| b-une grande zone commerciale                   | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| c-une ligne de TGV                              | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| d-une autoroute                                 | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| e-une centrale nucléaire                        | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| f-une usine de traitement des ordures ménagères | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| g-une station d'épuration des eaux usées        | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| h-un site de stockage de déchets                | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |

### La gestion de l'environnement

89- Quels sont, dans la région "...", les problèmes ..... d'environnement qui sont les plus urgents à résoudre ?

a/.....

b/.....

c/.....

90- et dans la région Rhône-Alpes, quels sont les problèmes d'environnement qui sont les plus urgents à résoudre ?

a/.....

b/.....

c/.....

91-Quels sont, dans la région "...", les responsables qui peuvent agir pour améliorer l'état de l'environnement

1-les administrations

2-les collectivités locales

3-les associations

4-les entreprises

5-d'autres acteurs

précisez.....

94-Pensez-vous que la protection de l'environnement relève plutôt:

1-de l'intervention de l'administration

2-de la responsabilité individuelle de chacun

3-(ni l'un, ni l'autre)

96- Pour sauvegarder l'environnement, pensez-vous qu'il faille faire plus largement appel aux efforts individuels, notamment dans les domaines suivants:

- |  |     |                          |     |                          |
|--|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| a-payer plus cher des produits préservant l'environnement        | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| b-renoncer aux déplacements en voiture dans les villes           | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| c-utiliser plusieurs poubelles pour trier vos déchets            | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |
| d-payer des taxes spécifiques pour la défense de l'environnement | Oui | <input type="checkbox"/> | Non | <input type="checkbox"/> |

<b>Signalétique de l'enquête</b>
----------------------------------

101- Quel est le nom de votre commune .....

- 102b- et la taille de l'agglomération
- |                         |                          |
|-------------------------|--------------------------|
| 1- moins de 1 000 hab   | <input type="checkbox"/> |
| 2- 1 000 à 5 000 hab    | <input type="checkbox"/> |
| 3- 5 000 à 20 000 hab   | <input type="checkbox"/> |
| 4- 20 000 à 200 000 hab | <input type="checkbox"/> |
| 5- plus de 200 000 hab  | <input type="checkbox"/> |

101- Pouvez-vous m'indiquer vos fonctions ou vos activités?

.....  
 .....

### Annexe 3

## ETUDE EXPLORATOIRE POUR L'ELABORATION D'INDICATEURS REGIONAUX SUR LA QUALITE DE LA VIE ET L'ENVIRONNEMENT

### Questionnaire

#### *version entretien téléphonique pour grand public*

#### Présentation de l'enquête aux interviewés

*Bonjour, Madame, Monsieur. Je suis M..... du CREDOC, organisme qui réalise des études sur les conditions de vie, les attentes et les aspirations des Français. Nous réalisons une enquête, à la demande du Conseil régional, pour recueillir l'opinion des habitants de la région Rhône-Alpes sur leur environnement et leur cadre de vie. Les réponses que vous ferez resteront bien entendu strictement confidentielles. Aucune exploitation nominative ne sera réalisée à partir de cet entretien. Acceptez-vous de répondre à quelques questions ?*

**Enquêteur:** cocher la région concernée:

- Chablais ..... 1
- Agglomération lyonnaise ..... 2
- Vallée du Gier ..... 3
- Diois ..... 4

Première partie : PERCEPTION PAR L'ENQUETE DE SON ENVIRONNEMENT PERSONNEL
---

*Je vais commencer par quelques questions générales sur votre environnement*

1- Comment appelez-vous la région où vous habitez?

.....

2- Lorsque vous parlez de votre environnement, vous vous référez plus volontiers à :

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1-votre commune (ou votre agglomération)              | <input type="checkbox"/> |
| 2-la zone géographique dont fait partie votre commune | <input type="checkbox"/> |
| 3-votre département                                   | <input type="checkbox"/> |
| 4-la région Rhône-Alpes                               | <input type="checkbox"/> |

3- Que diriez-vous de la qualité de l'environnement dans la région où vous habitez? Est-elle:

- |                   |                          |
|-------------------|--------------------------|
| 1-Très bonne      | <input type="checkbox"/> |
| 2-Plutôt bonne    | <input type="checkbox"/> |
| 3-Acceptable      | <input type="checkbox"/> |
| 4-Plutôt mauvaise | <input type="checkbox"/> |
| 5-Très mauvaise   | <input type="checkbox"/> |

et dans la région Rhône-Alpes? est-elle:

- |                 |                          |
|-----------------|--------------------------|
| Très bonne      | <input type="checkbox"/> |
| Plutôt bonne    | <input type="checkbox"/> |
| Acceptable      | <input type="checkbox"/> |
| Plutôt mauvaise | <input type="checkbox"/> |
| Très mauvaise   | <input type="checkbox"/> |

*Je vais maintenant passer en revue différents aspects relatifs à l'environnement, de la région où vous habitez et de la région Rhône-Alpes*

## la Qualité de l'air

4- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la qualité de l'air est une chose :

- 1-Très importante
- 2-Moyennement importante
- 3-Peu importante

5- Que pensez-vous de la qualité de l'air dans la région *du (ou de) "...* ? est-elle:

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Acceptable
- Plutôt mauvaise
- Très mauvaise

6- Dans la région où vous habitez, pensez-vous que la qualité de l'air se dégrade ?

Oui  Non  NSP

7- et dans la région Rhône-Alpes

Oui  Non  NSP

Si oui : 7b-S'agit-il d' une dégradation :

- 1-générale
- 2-ou bien qui affecte des zones particulières

8- Quelles sont, d'après vous, les causes de dégradation de la qualité de l'air dans la région où vous habitez?

il n'en existe pas  NSP

.....

8b- et dans la région Rhône-Alpes

il n'en existe pas  NSP

.....

10- Estimez-vous que cela menace votre santé?

Oui  Non  NSP

Si oui : 10b- Lesquelles ? .....

11- Pensez vous être bien informé de l'état de la qualité de l'air dans votre région ?

Oui  Non  NSP

Si oui : 11b - Quelle est votre principale source d'information

- 1-Télé, radio, presse...
- 2-associations
- 3-municipalité
- 4-autres, précisez.....

## la Qualité de l'eau

15- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la qualité de l'eau est une chose :

- Très importante
- Moyennement importante
- Peu importante

16- Pensez-vous de la qualité de l'eau potable dans la région... est plutôt:

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Acceptable
- Plutôt mauvaise
- Très mauvaise

17- et de la qualité de l'eau des rivières de votre région ?est-elle:

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Acceptable
- Plutôt mauvaise
- Très mauvaise

18- Avez-vous constaté une dégradation de la qualité de l'eau que vous buvez ?

Oui  Non

19- Pensez-vous que la qualité de l'eau des rivières se dégrade dans la région où vous habitez?

Oui  Non

*Si oui* : 19b-S'agit-il d' une dégradation :

- générale
- ou bien limitée à des zones particulières

20- et la qualité de l'eau des rivières dans la région Rhône-Alpes, pensez-vous quelle se dégrade?

Oui  Non

*Si oui* : 20b-S'agit-il d' une dégradation :

- générale
- ou bien limitée à des zones particulières

21- Dans la région où vous habitez, existe-t-il des sources de dégradation de la qualité de l'eau ?

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 21b- Lesquelles ? .....

22- et dans la région Rhône-Alpes Oui  Non  NSP

*Si oui* : 22b- Lesquelles ? .....

24- Estimez-vous que certaines de ces pollutions menacent votre santé?  
Oui  Non  NSP

*Si oui* : 24b- Lesquelles ? .....

25- Pensez vous être bien informé de l'état de la qualité de l'eau dans votre région ?  
Oui  Non  NSP

*Si oui* : PUB25b - Quelle est votre principale source d'information

Télé, radio, presse...

associations

municipalité

autres, précisez.....

## le Bruit

30- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que le niveau de bruit est une chose :

Très importante

Moyennement importante

Peu importante

31- Vous estimez-vous exposé à un niveau de bruit trop élevé ?

Oui  Non

32 - Existe-t-il des nuisances sonores importantes dans votre environnement proche?

Oui  Non

32b - si oui quelles sont les principales sources de ces nuisances sonores?

.....  
.....

34- Estimez-vous que menace votre santé ?

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 34b- Lesquelles ? .....

### la Qualité de la faune et la flore

30- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la diversité de la faune et de la flore est une chose :

- Très importante
- Moyennement importante
- Peu importante

30- A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que le niveau de bruit est une chose :

- Très importante
- Moyennement importante
- Peu importante

39- Estimez-vous que la faune et la flore de la région où vous habitez sont:

- Très riches
- Plutôt riches
- Plutôt pauvres
- Très pauvres

41 - Dans la région où vous habitez, pensez-vous que la diversité de la faune et de la flore se dégrade ?

Oui  Non  NSP

42- et dans la région Rhône-Alpes?

Oui  Non  NSP

*Si oui* 43- Dans la région où vous habitez, existe-t-il des causes de dégradation de la diversité de la faune et de la flore ?

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 43b- Lesquelles ? .....

.....

44- et dans la région Rhône-Alpes

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 44b- Lesquelles ? .....

.....

45 - Parmi les causes de la dégradation de la diversité de la faune et de la flore y-en-a-t-il qui vous paraissent inquiétantes?

Oui  Non  NSP

*Si oui* : 45b- Lesquelles ? .....

.....

46- Pensez vous être bien informé de l'état de la faune et de la flore de votre région?

Oui  Non  NSP

Si oui : 46b - Quelle est votre principale source d'information

- Télé, radio, presse...
- associations
- municipalité
- autres, précisez.....

### Qualité du paysage

51 - A propos de l'état de l'environnement, considérez-vous que la qualité du paysage est une chose:

- Très importante
- Moyennement importante
- Peu importante

52- Que pensez-vous de la qualité du paysage qui vous entoure?

Le paysage est:

- Très agréable
- Plutôt agréable
- Peu agréable
- Désagréable

54- Estimez-vous suffisante la superficie d'espaces boisés et de forêts de votre région de résidence ?

Oui  Non

55- Dans la région où vous habitez existe-t-il des sources de dégradation du paysage?

Oui  Non  NSP

Si oui : 55b- Lesquelles ? .....

- 55c- S'agit-il: 1-de dégradations générales
- 2-ou bien qui affectent des zones particulières

56- et dans la région Rhône-Alpes Oui  Non  NSP

Si oui : 56b- Lesquelles ? .....

- 56c- S'agit-il: 1-de dégradations générales
- 2-ou bien qui affectent des zones particulières

**Risques naturels**

60 - Dans la région où vous habitez, pensez-vous qu'il existe des risques naturels importants?

Oui  Non  NSP

61- Vous sentez-vous menacé par ces risques?

Oui  Non  NSP

62 - Dans la région où vous habitez, existe-t-il des réseaux d'alerte pour la prévention des risques naturels:

Oui  Non  NSP

63- et dans la région Rhône-Alpes

Oui  Non  NSP

64- D'une manière générale vous estimez-vous bien protégé par ces dispositifs

Oui  Non  NSP

*Je vais vous poser les mêmes questions pour les risques liés aux installations industrielles et aux infrastructures de transport*

**Risques industriels**

65 - Dans la région où vous habitez, existe-t-il des installations industrielles ou de transport qui présentent des risques importants?

Oui  Non  NSP

66- Vous sentez-vous menacé par ces risques?

Oui  Non  NSP

67 - Dans la région où vous habitez, avez-vous connaissance de réseaux d'alerte destinés à prévenir les risques industriels:

Oui  Non  NSP

68- et dans la région Rhône-Alpes

Oui  Non  NSP

69- D'une manière générale vous estimez-vous bien protégé par ces dispositifs

Oui  Non  NSP

*Nous venons de passer en revue un certain nombre d'indicateurs d'environnement*

72- Existe-t-il pour vous d'autres aspects importants qui n'ont pas été évoqués jusque là, et qui vous servent d'indicateurs pour juger de la qualité de votre environnement ?:

a-.....

b-.....

c-.....

Seconde partie

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

73- Selon vous, l'économie de la région où vous habitez :

- se développe
- est stable
- stagne
- se dégrade

**Les services**

76- Estimez-vous que les équipements et les services existants dans la région où vous habitez, la rendent attractive ?

Oui       Non       NSP

76b- Y a-t-il des équipements ou des services qui vous paraissent manquer, ou sont insuffisants, dans la région où vous habitez?

NSP

- a-.....
- b-.....
- c-.....

**Transports**

77- La région où vous habitez est-elle d'accès difficile (enclavée) ?

Oui       Non

79- La facilité à vous déplacer en voiture joue-t-elle un rôle :

a-dans votre perception de la qualité du cadre de vie

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

b-dans votre perception de la qualité de l'environnement

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

80- De la même manière, l'importance du réseau de transport en commun joue-t-il un rôle :

a-dans votre perception de la qualité du cadre de vie

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

b-dans votre perception de la qualité de l'environnement

positif       négatif       ni l'un, ni l'autre       NSP

81- Le niveau d'équipement de la région où vous habitez, vous paraît-il suffisant, insuffisant, excessif?

- |                          |                                    |                                      |                                   |                              |
|--------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| a-pour les routes        | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| b-pour les autoroutes    | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| c-pour les voies ferrées | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| d-pour les aéroports     | suffisant <input type="checkbox"/> | insuffisant <input type="checkbox"/> | excessif <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |

### L'emploi et le développement économique

82- Dans la région où vous habitez, trouve-t-on des emplois:

- |                      |                          |                    |                          |
|----------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| très facilement      | <input type="checkbox"/> | plutôt facilement  | <input type="checkbox"/> |
| plutôt difficilement | <input type="checkbox"/> | très difficilement | <input type="checkbox"/> |

83- et dans la région Rhône-Alpes, trouve-t-on des emplois ?

- |                      |                          |                    |                          |
|----------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|
| très facilement      | <input type="checkbox"/> | plutôt facilement  | <input type="checkbox"/> |
| plutôt difficilement | <input type="checkbox"/> | très difficilement | <input type="checkbox"/> |

85- Le développement économique actuel de la région où vous habitez joue-t-il un rôle :

- a-dans votre perception de la qualité du cadre de vie
- |                                  |                                  |  |                              |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|
| positif <input type="checkbox"/> | négatif <input type="checkbox"/> | ni l'un, ni l'autre <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|

- b-dans votre perception de la qualité de l'environnement
- |                                  |                                  |  |                              |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|
| positif <input type="checkbox"/> | négatif <input type="checkbox"/> | ni l'un, ni l'autre <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------------|

86-Pensez-vous qu'il est préférable que les activités économiques en Rhône-Alpes:

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1-soient concentrées en certains points de la région | <input type="checkbox"/> |
| 2-soient dispersées dans l'ensemble de la région     | <input type="checkbox"/> |

87- Quel développement économique souhaitez-vous pour la région où vous habitez?

- |  |                          |
|--|--------------------------|
| 1-un développement basé sur des industries | <input type="checkbox"/> |
| 2-un développement d'activités tertiaires  | <input type="checkbox"/> |
| 3-un développement agricole                | <input type="checkbox"/> |
| 4-un développement basé sur le tourisme    | <input type="checkbox"/> |
| 5-un autre type de développement           | <input type="checkbox"/> |

si autre , préciser.....

88- Etes-vous favorable à l'implantation dans la région où vous habitez de :

- |   |                                    |                                      |                              |
|---|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| a-une grande entreprise industrielle            | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| b-une grande zone commerciale                   | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| c-une ligne de TGV                              | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| d-une autoroute                                 | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| e-une centrale nucléaire                        | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| f-une usine de traitement des ordures ménagères | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| g-une station d'épuration des eaux usées        | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |
| h-un site de stockage de déchets                | favorable <input type="checkbox"/> | défavorable <input type="checkbox"/> | NSP <input type="checkbox"/> |

### La gestion de l'environnement

89- Quels sont, dans la région où vous habitez, les problèmes ..... d'environnement qui sont les plus urgents à résoudre ?

- a/.....  
 b/.....  
 c/.....

90- et dans la région Rhône-Alpes, quels sont les problèmes d'environnement qui sont les plus urgents à résoudre ?

- a/.....  
 b/.....  
 c/.....

91-Quels sont, dans la région où vous habitez, les responsables qui peuvent agir pour améliorer l'état de l'environnement

- |                             |                          |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1-les administrations       | <input type="checkbox"/> |
| 2-les collectivités locales | <input type="checkbox"/> |
| 3-les associations          | <input type="checkbox"/> |
| 4-les entreprises           | <input type="checkbox"/> |
| 5-d'autres acteurs          | <input type="checkbox"/> |

*précisez*.....

94-Pensez-vous que la protection de l'environnement relève plutôt:

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| 1-de l'intervention de l'administration       | <input type="checkbox"/> |
| 2-de la responsabilité individuelle de chacun | <input type="checkbox"/> |
| 3-(ni l'un, ni l'autre)                       | <input type="checkbox"/> |

96- Pour sauvegarder l'environnement, êtes-vous prêt à :

- a-payer plus cher des produits préservant l'environnement  
 Oui  Non
- b-renoncer aux déplacements en voiture dans les villes  
 Oui  Non
- c-utiliser plusieurs poubelles pour trier vos déchets  
 Oui  Non
- d-payer des taxes spécifiques pour la défense de l'environnement  
 Oui  Non

### Signalétique de l'enquêté

101 - Où habitez-vous ?

- 1-dans une maison individuelle
- 2-dans un appartement
- 3-autre

102- Quel est le nom de votre commune .....

102b- et la taille de l'agglomération

- 1- moins de 1 000 hab
- 2- 1 000 à 5 000 hab
- 3- 5 000 à 20 000 hab
- 4- 20 000 à 200 000 hab
- 5- plus de 200 000 hab

104 - Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- 1- moins de 25 ans
- 2- 25 à 34 ans
- 3- 35 à 44 ans
- 4- 45 à 54 ans
- 5- 55 à 64 ans
- 6- 65 ans et plus

105 - Vivez-vous seul                    oui     non

106 - avec des enfants                oui     non

107 - Quel est votre niveau d'études

- 1-BEPC
- 2-CAP, BEP
- 3-Bac, Bac pro, BT
- 4-Bac+2
- 5-Bac+3 ou 4, ou plus

## Annexe 4

### RESUME DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES PERCEPTIONS DE L'ENVIRONNEMENT REALISEE EN REGION RHONE-ALPES

Présentation à la Commission de préparation du XI<sup>ème</sup> Plan "  
Environnement, qualité de la vie, croissance"

Lyon, 26 novembre 1992

#### *1-Des éléments qui permettent d'apprécier les perceptions de différentes catégories d'acteurs*

L'étude du CREDOC permet d'apprécier des tendances, sur la base d'une différenciation selon les contextes micro-régionaux et les logiques d'acteurs (habitants, élus, associations, acteurs économiques). Compte-tenu du caractère exploratoire de cette étude et de la méthodologie adoptée, **ces données ne sont pas à prendre comme des résultats représentatifs des perceptions de l'environnement dans la région Rhône-Alpes prise dans son ensemble**. Par contre ces résultats préfigurent le type d'analyse que l'on peut construire pour déboucher sur des indicateurs de perception en matière d'environnement et de cadre de vie.

#### *2-L'espace de référence pour parler de l'environnement reste très localisé*

**Les deux-tiers des acteurs se réfèrent à un espace local pour parler des questions d'environnement: petite région ou espace communal.**

Les habitants se limitent majoritairement à l'horizon de leur commune et des communes voisines, alors que la plupart des acteurs économiques se situent à l'échelle de la petite région, qui correspond peu ou prou au bassin économique local. Ce sont les associations qui ont la plus grande capacité à se projeter à l'échelle de la région toute entière. C'est aussi le cas des acteurs de la grande agglomération.

#### *3- La perception de l'état de l'environnement est globalement bonne*

**La majorité des acteurs ont une perception favorable de l'état de l'environnement de leur région** : les deux-tiers le trouvent globalement bon dans leur région de résidence, la moitié pour la région toute entière. Les associations portent toutefois un regard plus critique. Néanmoins des différences d'appréciation existent selon les contextes micro-régionaux, qui se répercutent sur la perception de la situation en Rhône-Alpes.

*4-Parmi les critères caractérisant l'état de l'environnement, l'eau est l'aspect le mieux connu, et jugé le plus important*

**En matière d'indicateur d'environnement, la qualité de l'eau est le critère jugé le plus important.** La qualité de l'air, de la faune et du paysage sont placés sur le même pied d'égalité. Le bruit est un critère perçu comme un peu moins important. Cette hiérarchisation varie un peu selon les acteurs: les habitants et les associations privilégient les éléments les plus fondamentaux, l'eau, la faune et l'air.

L'état de l'air, de l'eau, de la faune et de la flore, du paysage, les nuisances ou les dangers occasionnés par le bruit, les risques naturels et industriels, sont les indicateurs de l'environnement reconnus comme les plus importants. Une minorité de personnes en suggère d'autres, et plus particulièrement les habitants; les associations sont ceux qui en citent le moins. De la diversité des suggestions, on peut retenir: le degré d'équipement en services et en infrastructures, le contrôle de l'urbanisation (permis de construire), le contrôle du devenir des déchets et des eaux usées.

*5-La qualité des eaux de rivières est le principal point noir relevé par les différents acteurs*

L'état de la qualité de l'environnement est perçu de manière différenciée selon les paramètres envisagés.

**L'état du paysage et la diversité de la faune et de la flore** sont satisfaisants pour la très grande majorité des acteurs, y compris pour les associations. C'est dans les régions où le milieu naturel est très présent que ces aspects font le plus l'unanimité.

**Les qualités de l'eau potable et de l'air** sont également perçues comme étant bonnes par la majorité, même si les habitants et les associations sont un peu moins satisfaits. L'air est manifestement apprécié en fonction d'une perception globale du milieu naturel, alors que l'eau potable est jugé selon des critères plus concrets.

C'est l'appréciation portée sur **l'état des rivières** qui est la moins favorable: une minorité seulement trouve bonne la qualité de l'eau des rivières, et ce sont les élus et les acteurs économiques qui portent le jugement le plus sévère.

Enfin près de la moitié des personnes estiment qu'il existe des **risques naturels** (inondations, glissements de terrain...) et **industriels** (industries chimiques, centrales nucléaires...) importants, et des **nuisances sonores** gênantes. Sur ces derniers aspects, ce sont les élus et les associations qui se révèlent les plus inquiets. Ces préoccupations sont particulièrement sensibles en milieu urbain.

*6-La sensibilité aux différents aspects de la dégradation de l'environnement est assez différente selon les acteurs*

**Le sentiment d'une dégradation de l'état de l'environnement**, vu au travers des critères de l'air, de l'eau des rivières, de la faune et de la flore, n'est partagé par une majorité de personnes que pour l'état des rivières. Toutefois ce critère est très influencé

par les contextes locaux (la région rurale sud, et la région industrielle sont très marquées par ce problème), et surtout mis en avant par les élus.

La dégradation de la faune est perçue principalement par les associations (deux fois plus souvent que les autres acteurs), alors que la dégradation de l'air est une préoccupation des habitants, surtout en milieu urbain.

Projetée à l'échelle de la région Rhône-Alpes, l'impression de dégradation est plus affirmée en ce qui concerne l'eau et l'air. On constate que les régions les plus favorisées quant à leur environnement sont plus pessimistes que les autres sur l'évolution de la situation régionale.

*7-Densité de population et densité de circulation sont les principales explications données à la détérioration de l'environnement*

**La circulation routière et les différents moyens de communication** sont présentés comme les principales sources de nuisances sonores. Ils exercent également un rôle prépondérant sur la qualité de l'air. Les infrastructures de communication, les équipements et la fréquentation touristique (stations de ski surtout) sont perçus comme les principaux responsables de la dégradation de la faune et de la flore et, dans une moindre mesure, du paysage.

C'est **l'urbanisation** qui est ressentie comme la principale source de détérioration du paysage, notamment par la prolifération des habitations mais aussi des dépôts de déchets. L'accroissement de la densité de population joue aussi un rôle important dans l'accroissement des nuisances sonores et dans la raréfaction de la faune.

**Les industries**, ainsi que les centrales thermiques, ont un rôle jugé déterminant essentiellement sur la pollution de l'eau et de l'air.

Enfin **l'agriculture** est tenu pour l'un des principaux responsables de l'altération de la diversité de la faune et de la flore et, dans une moindre mesure, de la qualité de l'eau.

Pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes, les grands complexes industriels, notamment chimiques et thermiques, sont perçus par la plupart des acteurs comme les sources les plus importantes de la dégradation de l'environnement.

*8-La crainte des répercussions sur la santé est assez sensible*

Une proportion importante de personnes pensent que **les sources de dégradation de l'environnement menacent la santé de la population**, et la majorité trouve inquiétante la dégradation de la faune et de la flore.

Cette perception est surtout répandue dans le grand public et chez les responsables d'associations, alors que les élus l'expriment peu souvent.

On perçoit bien à ce niveau la différenciation des préoccupations selon les espaces de résidence : la pollution de l'air et les nuisances sonores préoccupent surtout les habitants des zones urbaines et industrielles, alors que les zones plus rurales s'inquiètent plutôt de l'altération du milieu naturel.

*9-Le niveau d'information sur l'état de l'environnement est jugé généralement insuffisant*

Globalement, **moins de la moitié des personnes estiment disposer d'une information suffisante sur l'état de l'environnement**. C'est à propos de la qualité de l'air que l'information est jugée la plus insuffisante, tandis que la majorité des acteurs pensent avoir une information suffisante en ce qui concerne la qualité de l'eau.

Sur tous ces aspects les élus disposent du meilleur niveau d'information; les habitants et les associations apparaissent, par contre, comme les moins bien informés.

Une minorité de personnes seulement pense qu'il existe, dans leur région de résidence, des réseaux d'alerte pour les risques naturels et industriels, hormis le cas de l'agglomération lyonnaise où l'existence d'un système de contrôle des risques industriels est cité par la majorité des acteurs. Par contre, à l'échelle de la région Rhône-Alpes, la moitié des personnes estiment qu'il doit exister des dispositifs, sans, manifestement, bien les connaître.

*10-L'eau et les déchets sont considérés comme les problèmes les plus cruciaux*

Au rang des **problèmes d'environnement qui sont considérés comme les plus urgents à résoudre**, dans les petites régions étudiées, le problème de la qualité de l'eau arrive en tête : il est cité par la majorité des personnes. Viennent ensuite des préoccupations qui sont interdépendantes: la question des déchets tout d'abord, la question du paysage ensuite, mais aussi le contrôle de l'urbanisation et des implantations industrielles. La question des transports, notamment l'insuffisance des réseaux collectifs ou de certains moyens négligés (voie fluviale, vélo, ...), est également très présente. La protection de la nature proprement dite (faune, flore), et la question de la pollution atmosphérique, n'apparaissent que peu souvent parmi les problèmes les plus urgents à résoudre. Perçue à l'échelle de la région toute entière, la hiérarchie des urgences n'est pas très différente: seule la préoccupation de la qualité de l'air y prend une plus grande importance.

*11-L'amélioration de l'état de l'environnement est attendue principalement des collectivités locales et des services de l'Etat*

La majorité des acteurs estime que la responsabilité individuelle devrait être le premier des fondements d'une politique pour améliorer l'état de l'environnement. Cependant, miser sur une telle approche n'est pas jugé très réaliste dans le court et le moyen terme. **La très grande majorité des personnes mettent en avant le rôle que doivent jouer les collectivités locales**. Les associations et les entreprises apparaissent comme des acteurs importants surtout pour les habitants et les responsables d'associations.

D'où l'opinion largement majoritaire, selon laquelle ce sont les services des collectivités locales et ceux de l'Etat, stimulés par les associations, qui peuvent faire le plus pour améliorer l'état de l'environnement.

## Annexe 5

### ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE SUR LES INDICATEURS D'ENVIRONNEMENT ET DE QUALITE DE VIE

Jacques ANTOINE. "Rôle des indicateurs sociaux dans la planification" in *Chronique sociale de France*, 1970 n° 5/6

Jacques DELORS. *Les indicateurs sociaux*. Paris, SEDEIS, 1971.

GRUPE INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. *Evaluation de l'environnement*. Rapport provisoire. Paris, Mission Interministérielle pour l'environnement, 1973.

MINISTÈRE DE LA QUALITÉ DE LA VIE. *Environnement et cadre de vie. Dossier statistique*. Paris, Ministère de la qualité de la vie, 1974.

Tome 1. Description des milieux, les activités économiques et l'environnement, gestion des milieux, pollutions et nuisances.

Tome 2. Cadre et qualité de vie - comparaisons internationales.

GRUPE INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. *Etude-pilote pour l'évaluation de l'environnement de Rouen*. Paris, Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement, 1974.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Les éléments subjectifs du Bien-Etre*. Paris, OCDE, 1974.

GRUPE INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. *Rapport annuel*, juillet 1974. Paris, La Documentation française, 1975.

GRUPE INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. *Les indicateurs de l'environnement dans les zones industrielles*. Paris, La Documentation française, 1976.

GRUPE INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. *Vers une évaluation du cadre de vie*. Paris, La Documentation française, 1976.

François BONNIEUX, Gérard MICLET, Paul RAINELLI. *L'élaboration d'indicateurs socio-économiques liés à la qualité de l'eau et comportements*.- Paris, INRA-Ministère de la Qualité de la vie, 1976.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Mesure du bien-être social*. Progrès accomplis dans l'élaboration des indicateurs sociaux. Paris, OCDE, 1976.

John HALL. *Subjectives measures of quality of life in Britain : 1971 to 1975. Some Developments and Trends*. London, Social Science Research Council, 1976.

Angus CAMPBELL et al. *The Quality of American Life : Perceptions, Evaluations and Satisfactions*.- New-York, Russel Sage Foundation, 1976.

Oleg ARKHIPOFF. "Peut-on mesurer le bien-être national ?" in *Les collections de l'INSEE - Série C* n° 41, mars 1976.

Gérard MICLET. "Indicateurs sociaux, indicateurs d'environnement" in *Economie rurale* n° 120, juillet-août 1977.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. **Indicateurs d'environnement urbain**. Paris, OCDE, 1978.

Hugues PUEL. "Comment évaluer l'environnement urbain" in *Economie & Humanisme* 239 janvier/février 1978.

Paul CORNIÈRE. "Les comptes du patrimoine naturel" in *Futuribles* n° 25, juillet-août 1979 et n° 55, mai 1982.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES. **Les comptes satellites de l'environnement. Méthodes et résultats**. Paris, les collections de l'INSEE, série C, comptes et planification.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. **Etat de l'environnement**. Edition 1989. Paris, La Documentation française, 1990.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. **Données économiques de l'environnement**. Edition 1989. Paris, La Documentation française, 1990.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. **Plan national pour l'environnement**. Paris, Environnement actualité, 1990.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. **L'environnement urbain : quelles politiques pour les années 1990 ?**. Paris, OCDE, 1990.

Ariane DUFOUR.- **La dégradation de l'environnement. Des opinions aux actions**. Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français", CREDOC, Collection des rapports n° 107.- Octobre 1991.

Ariane DUFOUR.- **Perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement**. Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français", CREDOC, Collection des rapports n° 86.- Octobre 1990.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. **Etat de l'environnement**. Edition 1990. Paris, La Documentation française, 1991.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. **Données économiques de l'environnement**. Edition 1990. Paris, La Documentation française, 1991.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. **L'état de l'environnement**. Paris, OCDE, 1991.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. **Environmental indicators / Indicateurs d'environnement. A preliminary set / Une étude pilote**. Paris, OCDE, 1991.

#### Eléments bibliographiques sur les indicateurs régionaux

Gérard ADER - **Les statistiques de l'environnement**. Rapport de mission présenté à Monsieur le Ministre de l'environnement. Paris, INSEE, 1982.

INSEE- **Inventaire communal 1988. Communoscope. France métropolitaine et régions**. Paris, 1990.

INSEE- **La France et ses régions**. Paris, 1990.

INSEE- Direction régionale de Rhône-Alpes.- **Tableaux de l'économie Rhône-Alpes**. Lyon, 1991.

INSEE- Direction régionale de Rhône-Alpes.- **Au pays des contrastes** in Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes n° 61-62. Mars 1991.

IARE (Institut des aménagements régionaux et de l'environnement).- **Cadre technique pour les statistiques régionales de l'environnement**. Juin 1992.

Philippe COLLOMB- **Populations, espaces de vie, environnement**. Note à l'attention de la Commission de préparation du XI ème Plan "Environnement, Qualité de la vie, Croissance". Paris, INED, 1992.

Communauté urbaine de Lyon.- **Charte de l'écologie urbaine du grand Lyon. Plan d'action 1992-1995**. Lyon, 1992.

ENVIRHONALPES.- **Etat de l'environnement. Charte des régions sur l'environnement. Recueil thématique de données régionales sur l'environnement**. Septembre 1992.

\*

\* \*

1